Phillipps M S
19183

Bruxelles Le 4 8bre 1788

Messieurs

Vous trouverés ci joint Les quatre Effets Dont trois sur vous meme Et Le quatrieme sur Mr Doucet De Surmij Douze mil Livres tournois Dont je vous prie de procurer Le paiement pour m'En Crediter; j'ai tiré La meme Somme sur vous a trois mois date de ce jour ordre Simon Dick comme suit

2000
3000
3400
3600

je vous prie d'y vouloir donner accueil Dans Le temps: j'avais toujours Esperé que vos fonds Eprouveraient quelque variation favorable au quel cas j'aurais vendu La derniere partie que vous m'avés acheté Dans L'Emprunt De 125 millions mais puisque mon attente Est trompée il faudra Bien garder tout ce que j'ai jusques a un moment plus propice Et En consequence je vous prie de me passer Note Des vingt cinq Derniers Numeros

j'ai L'honneur D'Etre avec une parfaite Consideration

Messieurs

Votre très humble Et très obeissant Serviteur Bon Desjuz

Baron de Feltz
Bruxelles 4 } 8bre
Reçue 7 } 1788
Répondue 8

Reçu Messieurs
Messieurs Baijot Fils et Compagnie
Rue D'ambroise
à Paris

Messieurs

J'approuve votre tout l'emploi que vous avez fait pour mon compte de 12000 Livres dans le Nouvel Emprunt de 120 millions tout en regretant de ne pas m'en être avisé pendant tout le temps qu'il a été au dessous du pair je ne prevois pas qu'il prenne grande faveur, mais les chances bien, au reste je puis aisement me tromper et m'en rapporte a vous pour le moment ou il conviendra de le vendre je crois que ce sera lorsqu'en prelevant commissions et courtage il aura monté assez pour donner un interet raisonnable. par exemple s'il atteint 1060 livres

vous devez maintenant avoir reçu tous mes certificats de vie c'est a dire de ma femme et de moi

De mes Deux Enfants Et precedemment De mes Deux Nieces
Les quatre derniers ne servent que pour la Routine du
duc d'orleans toutes mes autres Rentes vragères Etant sur
ma tete sur celle de ma femme ou combinées sur celles de
mes Enfants Et de princes Etrangers; comme on paie
de sa depuis quelques temps a toutes Lettres Et que j'ai une
Année Entiere a Recevoir je vous prie de vouloir vous
En occuper

J'ai L'honneur d'Etre avec une parfaite consideration

Messieurs

Bruxelles Le 27 fevrier 1788 Votre très humble Et très
obeissant serviteur [illegible]

P. S. quand meme La Maniere d'Escompte
Resterait comme au dernier bulletin
Vendés Et placés En chances du Nouvel Emprunt

Le Baron de Feltz

Bruxelles 27 fevrier
Reçu — 1er March } 1788
Rep 19 a

Messieurs Boisdeffre
Campagnie Rue D'amboise
A Paris

Messieurs

J'ai tenu Note en son temps du produit de la vente de mes trois actions de la Chambre d'Escompte ainsi que de l'achat des soixante cinq Billets de Chance du dernier Emprunt de 120 millions que m'annonce la Lettre dont vous m'avés honoré le 28 du mois dernier.

Je vous Remets cy joint en deux Effets sur Labuissiere carié fils
2700 } 25 mars
3300 } 6000 ensemble au 15/21 du Courant je vous prie d'en vouloir soigner le paiement pour m'en donner Credit

J'ai l'honneur d'Etre avec un parfait Devouement

Messieurs

Bruxelles le 15 mars 1788

Votre très humble et très obeissant serviteur Bon de Feltz

P. S. Si contre toute attente les chances du Nouvel Emprunt montoient a la fin du mois Epoque, ou elles doivent Etre constituées en viager, de 3 a 4 p% sur le prix que vous les avés pais frais compris je vous prierais de vendre les miennes

Baron de Feltz
Bruxelles 15
Reçue 18
Rep. 19
Mars 1788

Messieurs
Messieurs Roijd Lev et Compagnie
Rue d'Amboise
A Paris

Messieurs

J'ai l'honneur de vous donner avis que j'ai tiré sur vous ordre
arts de Bulloi sous la date d'hier au dix mai 20 may 480 Livres tournois et
pareille somme ce jour 16 may ~~au~~ quinze jours de date
Je vous prie de me faire le plaisir de faire paier pour moi a
le clerc libraire Rue Saint martin N° 254 10 ₶ 8 s montant de son
compte cij joint qu'il devra acquitter
Je vois que le Nouvel emprunt va bien mal et je serais
assés tenté de m'en défaire pour le convertir en 125 millions
qui ont été depuis peu a un prix bien favorable pour les acheteurs
aiés la bonté de m'en dire votre pensée ne peut on pas se flatter
qu'il remontera de quelque chose vers le mois de juillet et les
125 millions ne monteront ils pas dans la meme proportion en ne
supposant pas une baisse plus forte ?
J'ai l'honneur d'être avec une parfaite consideration

Messieurs
Bruxelles le 21 avril 1788

Votre très humble et très
obeissant serviteur Bon de Feltz

Le Baron de Feltz

Bruxelles 21 } avril
Reçu 24 } 1788
Rep. 25

Messieurs
Messieurs Boyd Kerr et
Compagnie Rue d'Amboise
A Paris

Messieurs

En Réponse aux deux Lettres dont vous m'avés honoré
Le 25 Et 27 De ce mois j'ai l'honneur de vous prévenir que
sous peu de jours vous Recevrés tous les certificats Nécessaires
pour toucher mes Rentes Echues sur Le Roi ainsi que sur Le
Duc D'orleans Et L'hotel de ville
Je me decideraï En meme temps sur L'Emploi De ce qui
me Restera de fonds disponibles Entre vos mains
Je n'ai tiré sur vous qu'une seule Lettre de Change de
4800 f. ordre Pieke Depuis fort Longtemps Et C'Etait
Dans Les Derniers jours de decembre, La traite faite Et
Delivrée on Est venue m'En Demander une seconde que
j'ai fait dans La bonne foi selon votre Extrait de
compte Et votre Lettre du 25 il parait que Les dates
De cet Effet ne seraient pas Les memes que L'une serait dentée

Du 29 Et L'autre du 28 Xbre ce que pourrait Etre
de ma part une Erreur; s'il en Est temps Encore Et
qu'il y ait Remede Legal je vous prie de N'En
point qu'une je ne pourrai debrouiller que demain
ou après demain La source De L'Erreur Car je ne
scaurais soupçonner De la mauvaise foi de La Part
De gens qui jouissent generalement d'une bonne
Reputation tels que Pecke Et Chapel qui doivent
Etre Les premieres Signatures a L'Endossement dudit Effet
J'ai L'honneur d'Etre avec une parfaite Consideration

Messieurs

Bruxelles Le 30 Janvier 1788 Votre très humble Et très
Pr Dimmer Le paquet je obeissant Serviteur Gr Defeltz
vous Remets En avant Les
certificats De vie de mes Nieces

Baron de Feltz
Bruxelles 30 January
Reçue 2 } february
Rep. 13 du } 1788

A Messieurs
Messieurs Boisset Kar et
Compagnie Sieur Lamboise
A Paris

Messieurs

J'ai l'honneur de vous remettre les certificats nécessaires pour que vous puissiés toucher les rentes viagères constituées sur ma tête et celles de mes enfants

on m'assure que l'on n'a fait usage que d'une seule lettre de change de 4800 livres tirée par moi le 28 Xbre a l'ordre de Picke a deux mois, vous voudrés bien n'en accepter qu'une aussi, et me mander si on vous en présente davantage parce qu'en ce cas il devrait y en avoir de fausse ou on devrait avoir profité de la distraction que j'aurais eu de faire une première et une seconde de dates différentes

Je suis dans la perplexité sur vos fonds publics et crois que le mieux a faire serait de tirer par le change interet de ce qui vous restera, votre compte soldé, et d'attendre un moment favorable pour replacer dans l'emprunt de 125 millions

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération

Messieurs
Bruxelles le 2 fevrier 1788

Votre très humble et très obéissant serviteur Baron de Feltz

Baron de Feltz
Bruxelles 2 fr
Rue 5
Rup le 8

Messieurs Boijd Ker et Compagnie
Rue d'Amboise

Bruxelles le 7 juillet 1788

Messieurs

J'ai l'honneur de vous prevenir que j'ai tiré sur vous sous la date du 5 du courant a trois mois de date ordre Mr Annect

3000	15 Livre
3500	
3500	

Ensemble Dixmil Livres je vous prie d'y faire accueil pour m'en debiter

Le dernier voyage que j'ai fait et que je serai peut etre dans le cas de repeter quelques fois m'a prouvé que ces absences pouvaient retarder differentes affaires interessantes pour moi notamment celles que j'ai avec votre maison en consequence j'ai donné un plein pouvoir general et special a mon Epouse a l'effet de traiter pareilles affaires suivant les circonstances vous avés cy après sa signature ordinaire a laquelle je vous prie d'avoir les memes egards qu'a la mienne

J'ai l'honneur d'etre avec une parfaite consideration

Messieurs

Votre très humble et très obeissant serviteur Bon de Feltz
Helman Baronne de Feltz

Mrs Boijd Ker et Cie a Paris

Baron de Feltz
Bruxelles 7 } Juillet
Reçu - 11 } 1788
Rep 12

A Messieurs
Messieurs Boyd Ltr Etz
Compagnie
Rue D'amboise
A Paris

Messieurs

J'ai Reçu avec La Lettre Dont vous m'avés honoré Le De ce mois L'Extrait de mon compte suivant Lequel il me Revendrait 4730 - 14 - 7 f: sur quoi j'ai L'honneur De vous observer que vous ne me crédittés que de 111 Coupons de L'Emprunt de 125 millions au lieu de 121, je vous En ai Remis 71 Et vous avés a moi 62 contracts dont 12 achetés cette année ainsi 50 de L'année Derniere dont La valeur se trouve au credit De votre compte ancien je vous prie De vouloir bien Examiner La chose Et me marquer ce qui En Est

J'attendrai Encore quelques temps pour me decider sur vos fonds Les choses semblent s'Embrouiller tous Les jours Davantage Et il y a tout a parier que La baisse sera plus forte Encore

J'ai L'honneur D'Etre avec une parfaite consideration

Messieurs
Bruxelles Le 26 juillet 1788

Votre très humble Et très obeissant serviteur Bon de Feltz

Le Baron de Feltz

Bruxelles 26 } Juillet
Reçu - 31 } 1788
Rep 11 aoust

a Messieurs
Messieurs Boyer Ker & Compagnie
Rue D'Anbois
A Paris

Messieurs

Vous trouverés cij sont les deux certificats de vie dont vous avés besoin pour toucher mes Rentes viageres Echües, j'ai la lettre dont vous m'avés Honoré le 12 du courant, La confiance ne me manque pas absolument mais bien les fonds aiant Resolu de Ne jamais acheter a terme pour Revendre c'Est une operation trop dangereuse surtout dans L'Eloignement, votre Reserve en matiere de conseil Est très prudente je ne puis qu'y applaudir tout en vous en demandant dans L'occasion j'ai L'honneur d'Etre avec une parfaite Consideration

Messieurs

Bruxelles Le 20 juillet 1788

Votre très humble et très obeissant serviteur Bon de Feltz

Le Baron de Feltz
Bruxelles 20 } Juillet
Rec. - 24 } 1788
Rep 31

a Messieurs
Messieurs Boyd Ker Et
Compagnie
Rüe d'amboise
a Paris

Bruxelles ce 7. Aout 1788.

Messieurs!

j'ai l'honneur de vous remettre, ci joint, un effet de
30. 7bre £4000. sur Mr. P. H. Mallet de votre ville, et de
soigner à la rentrée de son import pour en crediter
notre Compte.

Vous voudrés Messieurs, emploïer ce montant, avec
ce que vous avés encore en fonds, à l'achat des actions
de l'emprunt de 125. millions, qui sont actuellement
à 14. p% de rabais, et ce serait jusqua concurence
de 25. mille Livres.

Si vous êtes, Messieurs, dans la certitude que ces
actions baisseraient encore; alors vous pourriés
en differer l'achat; mais au cas contraire, il serait
bien de profiter de l'ocasion favorable ou elles
sont aprésent.

quant a l'avance que vous ferés pour completter —

Les 25 mille Livres, pour cette acquisition, mon mari qui est absent, arrangera la difference à son retour, il m'a dit avant son depart, que vous aviés 18 mille Livres, dont il pouvoit disposer; qui avec l'effet ci inclus, formeront 22 mille Livres; ainsi l'avance que vous voudrés bien faire ne sera pas considérable.

D'après la confiance que nous avons en vous, nous esperons que si notre Projet pouvait nous faire courir des risques, que vous aurés la bonté de nous en prevenir avant d'agir.

j'ai l'honneur d'être très parfaitement

Messieurs

Votre très humble et très obéissante servante

Helman Baronne de Feltz

a Mrs Boid Kes et Cie a Paris

B.on de Feltz
Bruxelles 7 avril 1788
Rem. 410
Rep. 411

Messieurs
Messieurs Bon Her et
Compe rue d'Auboise
W. No. 11
Paris

Bruxelles le 25 8bre 1788

Messieurs

L 1172 au 25 nov.

Je vous prie d'accueillir ma traite de le jour a un mois de date ordre Monsieur J. B. Mennet de onze cent soixante douze livres que je parle au credit de votre compte

La baisse lente de tous vos fonds publics et particulierement de ceux ou je suis interessé me desole veritablement, cent fois j'ai eté tenté de vendre et me reproche bien de ne l'avoir pas fait j'espere toujours que vers l'Epoque du tirage de la Prience et de l'Echeance des interets ils remonteront de quelque chose et je saisirai ce moment pour faire un sacrifice et vendre je vous enverrai a cet effet les contracts que j'ai ici par premiere occasion;

j'ai l'honneur d'etre tres parfaitement

Messieurs

Votre tres humble et tres obeissant serviteur B.on de Feltz

Baron de Feltz

Bruxelles 15 } 8.bre 1788
Reçu 19
Rép. 20

A Messieurs
Messieurs Boijd Ker et Compagnie
Rue D'amboise
A Paris

4

Bruxelles le 15 9bre 1788

Messieurs

J'ai Reçu En leur temps les Dernieres Lettres que vous m'avés fait l'honneur De M'Ecrire Elles N'Exigeaient pas De Réponse Et m'informaient du triste Etat De vos fonds publics qui Ne doit pas En Eguier les Porteurs je ne vois pas trop pour a un Etat plus favorable Et crains pis Encore; croiés vous que Bien que les Remboursements ne s'Effectuent pas on tirera La Serie De l'Emprunt de 125 million? En ce cas il me semble qu'il devrait monter de quelque chose vers La fin de l'année Et ce serait le moment ou je voudrais vendre pour Racheter Dans l'année prochaine avant l'assemblée Des Etats generaux (supposé qu'ils aient lieu) au moment ou les fonds seront le plus

Les Rentes viageres celles De l'Emprunt De la ville seront Elles Paiées Et vers quelle Epoque?

J'ai tiré sur vous Messieurs a un mois de date ordre Madame
La Douairiere De Meggen Le 15 Du Courant 720 Livres veuillés
y faire accueil et en tenir Note
J'ai l'honneur d'Etre avec une parfaite Consideration

Messieurs

Votre très humble et très
obeissant serviteur [illegible]

Baron de Feltz

Bruxelles 15 } Novbre
Reçu. 20 } 1788
Rep. 26

Messieurs
Messieurs Boijd Ker et Compagnie
Rüe d'amboise
A Paris

Messieurs

J'ai tardé jusques a present de repondre aux differentes Lettres
Dont vous m'avés honoré contenant vos reflexions sur l'Etat
Des fonds publics francais j'ai Hesité sur le parti que je
prendrais Et je viens Enfin De me decider a celui qui aura
j'espere votre approbation sçavoir
De garder Les 144 contraits De L'Emprunt De 125 millions jusques
au jour Revolu Du tirage de La Série de profiter de La
Prime Et des interets De cette année Et de vendre immediatement
après Ledit tirage pourvu que Le cours ne soit pas plus bas
que dix a douze pour cent De perte ce qui revient au taux
actuel interets Et Prime Deduits taux sur Lequel il Est a Esperer
qu'il y aura Encore quelque avantage d'ici au tirage
j'attends de jour En jour une occasion sure pour vous adresser
Les 62 contraits dudit Emprunt que j'ai Divers moi Les autres

Mrs Boijd Ker Et Cie

Sont en vos mains; je vous redevrai au 5 janvier dix
huit livres plus ou moins dont vous vous remboursés sur
cette vente je verrai pour le remplacement du surplus a
vous faire de quelque bon moment suivant les circonstances
qui pourront se présenter et dont j'espere pourvoir juger de
sens froid étant a couvert de toute perte un peu notable;
Vous priant de prendre ici pour excuse et plein
pouvoir par l'honneur d'être avec la plus parfaite consideration

Messieurs

Bruxelles le 29 Xbre 1788

Votre très humble et très
obeissant serviteur
[illegible]

Le Baron de Feltz

Bruxelles 29 Xbre 1788

Reçu 31 Xbre 1789

Rep. 6 Janv

A Messieurs

Messieurs Baijd Hesselt Pongraquie

Rue D'amboise

A Paris

Bruxelles 29 Xbre 1787

Messieurs

J'ai l'honneur de vous prevenir que j'ai tiré sur vous hier a l'ordre du St Picke la somme de 4800 qmax a deux mois de date

Vos dernieres lettres m'informent de ce que vous avés cru le mieux a l'egard des actions de la Chambre d'Escompte et du Nouvel Emprunt et je m'y conforme entierement

Je vois que l'emprunt de 125 millions est au pair, je ne sçais si l'on peut esperer que pendant le courant du mois prochain au moment du tirage et du paiement des interets il montera de quelque chose si cela arrivait et qu'il vint par exemple a 6 ou meme a 3½ p% de benefice mon intention très decidée serait en ce cas de vendre tout ce que j'ai, c'est a dire 121 mil livres, pour rachiter plutard, dites moi je vous prie si a cet effet vous devriés avoir en mains

Les 71 Reconnaissances que j'ai ici parceque je cherche une bonne occasion pour vous les Envoier Et que La chose Etant pressée je pourrais me servir De La poste

j'ai L'honneur D'Etre tres Parfaitement

Messieurs

Votre tres humble et tres obeissant serviteur Bon Dekerz

Bruxelles 29 Xbre 1787
Le Baron de Feltz
Reçu le 2 Jan
Rep le 3 } 1788

A Messieurs
Messieurs Boÿd Lett & Compagnie
Rue d'Amboise
A Paris

Bruxelles le 8 Janvier 1788

Messieurs

En Reponse a la Lettre dont vous m'avés Honoré le 3 De Ce mois
je vous prie de vendre avant le tirage de la serie les Cinquante
Billets De l'Emprunt De 125 millions que vous avés a moi, pour peu
que leur prix monte De ce qu'il Etait a la date de votre dite Lettre
c'Est a dire jusques a 3½ ou meme 4 p% de perte
je me suis defait ici d'une partie de ce que j'avais Dans le meme
Emprunt Et me decideraï d'ici a peu de jours sur ce que je ferai du Reste
j'ai L'honneur D'Etre très Parfaitement

Messieurs

Votre très Humble Et très
abeissant serviteur Bon de Feltz

P. S. je vous prie d'agréer mes
vœux sincères pour tout ce
qui peut vous interesser pendant
L'année que Nous commençons

Bon de Feltz

Bruxelles 8 } Janvier
Reçu .. 10 } 1788
Rep. 11

Messieurs
Messieurs Boyd Bp 3 L
Compagnie Rue d'Amboise
A Paris

Hampstead at Mr. Bitton's 23 juin 1797

monsieur

je suis au moment de conclurre avec M. Fieltaz un arrangement pour lequel j'aurois besoin de votre concours si vous avés la complaisance de me l'accorder. il me cede une demie action en commendite dans sa maison de Lausanne, et je suis convenu de lui en faire toucher les fonds montants a L. 1500 en papier echeant au 1er 8bre prochain —

vous scavés que vous avés bien voulu me faire placer 3157 l. st. dans les trois pour cent consolidés a 50 1/4 p. cent il est vraisemblable que d'ici a trois mois ces fonds — hausseront, et je choisirois, de concert avec vous, le moment le plus avantageux pour m'en défaire jusqu'a la — concurrence de L. 1500 a l'effet de vous rembourser de la même somme pour laquelle j'ouvrirois chés vous un crédit a M. Fieltaz, dont il pourroit se prévaloir du 1er juillet a 3 mois de datte.

Les marques réitérées d'amitié et d'intérêt que vous n'avés cessé de me donner me persuadent que

M. Boyd.

je ne commets point d'indiscrétion, en vous priant de me rendre ce petit service.

Vous connoissez les sentimens d'estime, d'amitié et de reconnoissance avec lesquels je suis

Monsieur Votre très humble et très obéissant serviteur

De Chaumont De La Galaisière

Mr. Le Marquis de La Galaizière
23 Juin 1797
Rep. même

Mr. Boyd.
Sackville Street
No. 28.

Hampstead at Mr. Bitton's 2. may. 1797.

Messieurs

j'ai reçu la procuration que vous avés bien voulu m'adresser. je l'ai signée, et remise a M. le Président de Frondeville qui s'est chargé d'y faire apposer les signatures de deux témoins, et de vous la remettre lorsqu'elle sera revêtue de toutes ses formes, ce qui ne requiert pas grande célérité, puisque les dividendes ne se touchent qu'au mois de juillet.

je me félicite aprisant de ce que vous n'avés pas placé dans les trois pour cent consolidés la totalité de la somme que vous aviés a moi le 25 mars d.er car une remise sur laquelle je comptois m'ayant manqué, je me trouve heureux de pouvoir toucher la petite solde de votre dernier compte, montante a £ 165: 3: 10:

comme je destine cette somme a la dépense de mon ménage, je vous serai obligé d'avoir la complaisance de me la payer en billets de banque de cinq livres. M. le Pnt. de Frondeville, en les recevant pour moi, vous remettra ma quittance.

il me reste a vous prier de faire faire la recherche des sept actions sur l'emprunt du Brabant dont vous m'avés accusé la réception le 3 7bre 1795, et de les remettre a M. de Frondeville. on me donne l'espérance d'en tirer quelque parti pour moi a Bruxelles.

j'ai l'honneur d'être très parfaitement

Messieurs votre très humble et très obéissant serviteur

De la Galaizière.

Le M^{qui} de la Galaizière
Hampstead 2 Mai 1797.
rem 4 d
rep d —.

Mrs. Boyd, Benfield, et Co.
New Broad Street
No. 2.
City.

Hampstead at Mr. Bitton's. 2 avril 1797.

Messieurs

M. le Président de Frondeville m'a fait passer votre Lettre d'hier a laquelle étoient joints 1°. l'extrait de mon compte courant chez vous jusqu'au 25 du mois dernier, duquel il résulte une solde en ma faveur de £ 3323. 10. 2°. une notte de Mrs. Mackintosh et fils vos courtiers qui constate l'achapt par eux fait pour mon compte d'un capital de £ 6268. 12. dans les annuités consolidées portant intérêt a 3 p. cent, au prix de 50. 1/4, ce qui, en y comprenant leur commission, porte l'achapt a £ 3157. 16. 2.

j'aurois desiré que la somme entière de £ 3323. 10. eut été employée en achapts de fonds, mais, comme me l'observe M. Boyd junior dans un Post Scriptum a votre Lettre, ce n'est pas la peine de changer l'opération qui est faitte, et je vous prie de garder entre vos mains la petite solde de £ 165. 3. 10. qui me revient, jusqu'a ce que j'en aie besoin.

Vous voulés bien me marquer que les fonds doivent être enrégistrés sur les livres de la banque, en mon nom, le 12 de ce mois, mais

Mrs. Boyd, Benfield et Co.

qu'il est nécessaire de connoître mes noms de Baptême,
je n'en ai point d'autres que celui d'Antoine, comme je vous
l'ai marqué le 7 du mois d.er mon nom de famille est
Chaumont et c'est sous le nom d'Antoine de Chaumont
que je désire d'être porté sur les livres de la Banque.

j'attens le modèle de procuration pour vous autoriser a
toucher les dividendes. vous voulés bien me promettre de
me l'envoyer. je vous prie de me marquer en même tems
s'il faut que cet acte soit passé par devant notaires, ou si
ma signature privée suffit.

il me reste a vous faire les plus sinceres remercimens
de toutes les peines que vous voulés bien prendre pour moi

j'ai l'honneur d'être très parfaitement

Monsieur

votre très humble et très obeissant serviteur

De la Galaisiere

Le Cte de La Galaizière

Hampstead 2 April
Rec — 3 Do } 1797

Mrs Boyd, Benfield & Co.
New Broad Street
No 2.

Hampstead ce 20 mars 1797.

Mille et mille Remercimens monsieur, d'avoir bien voulu vous occuper de ma petite affaire, mais désolé en même tems de sçavoir votre digne cousin que j'aime, que j'estime, et pour qui j'ai tous les sentimens que la Reconnoissance peut inspirer, malade et souffrant. C'est pour ne le pas fatiguer que je ne lui accuse pas directement la Réception de sa Lettre; je lui écrirai aussitôt que je le sçaurai rétabli.

Puisqu'il me laisse le choix, je préfère de placer dans les trois pour cent. J'ai dans l'idée que ces effets remonteront prodigieusement à la Paix, et me procureront un Bénéfice considérable. Je vous prie donc de donner ordre qu'on en fasse l'achapt, et qu'on y employe la somme entière que j'ai dans votre maison, et donc le montant résultera du compte que vous voudrés bien faire dresser. M. le Pnt de Froudeville, qui par parenthèse me paroit enchanté d'avoir fait votre connoissance

Suivra auprès de vous ces opérations, il a mes pouvoirs —

J'ai sçu par lui que vous avés eu récemment des nouvelles de mon fils.

Si mon maudit Rhumatisme me laisse un moment de relache, je vous demanderai un rendés vous ou a manchester ou dans New Broad pour vous renouveller de vive voix l'expression des sentimens avec lesquels je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Lagalaisière.

Le Mqs de La Galaizière
Hampstead 20 March 1797

M. Boyd junior
Manchester Street Manchester Square
No 19.

1.st April 1797

Bot. fa Mess.rs Boyd Benfield & Co.

to be transferred on the 12th inst. To Chaumont

L. 6268.. 12 — Consoli. a. 50 1/4 P. C. L. 3149.. 19.. 5 —

Com.n 7.. 16.. 9

L. 3157.. 16.. 2 —

Signé J. Mackintosh & Son.

Je viens de recevoir dans l'instant, Messieurs, une lettre de
Mr le Baron Danger qui me marque qu'ayant reçu au mois
de Juillet d.r de M. Coeffvelt son oncle une lettre de change
de 4800 et sans de leur avoir survous Messieurs qu'il l'avoit gardée n'étant
point pressé d'argent que le moment suivant luy étant venu d'en
recevoir le montant il ne l'avoit pas trouvée dans la lettre d'annonce
où il l'avoit laissée, qu'en conséquence il venoit de vous en écrire
en vous faisant passer la lettre d'annonce, comme son amy
intime il me charge d'avoir l'honneur de vous voir et de sçavoir
si cette lettre de change vous est parvenüe et a été acquittée
et comme je connois bien sa signature de voir en cas qu'elle
ayt été acquittée de quelle manière cette signature a été
contrefaite parceque surement il ne l'avoit pas signée étant
retenu depuis plus de quinze jours, par de vives douleurs
de rhumatismes je ne puis avoir l'honneur de vous voir
en conséquence je vous prie de me faire celuy de me marquer
la réponse que je dois faire a Mr le Bon Danger et les
mesures a prendre dans cette circonstance.

J'ay l'honneur d'être bien sincerement Messieurs
votre très humble et très obeissant serviteur

Laboullaye

Chevalier de l'ordre Rl et
Militaire de St Louis
Rue Bourtibourg N.o 15.

16 Xbre 1789.

M. de Laboullaye
Paris — 16. } Ore
Reçue — 16 } 1789.
Rep. le 16 } d°

A Monsieur
Monsieur Boyd et
Compagnie Rue de grammont
A Paris

Voici Monsieur une lettre qui sera je l'espere une autorisation à vous prier de m'envoyer douze cents livres pour Mademoiselle de Lannoy.

j'ai l'honneur d'être Monsieur Votre très-humble servante
Gronemann

ce 25 fevrier 1789

Paris le 1 de Mars 1789

Je vous prie Monsieur de vouloir bien sur les quittances de Mlle Grouman lui donner l'argent quelle vous demandera pour l'Education de ma fille, dont je vous tiendre compte à Bruxelles

Lannoy

26 fevrier payé . . . £1200. " "

A Monsieur
Monsieur Boid Rue de Gramont
N.° 9.
A Paris

Montargis le 13 mars 1793

Voulez vous bien mon cher monsieur que j'offre a votre patriotisme une victime encore a immoler. Sur une denonciation qui m'a été faite de l'existence d'un fameux aristocrate qui portait la desolation dans tous nos cantons j'ai cru plus convenable de l'envoyer jugé a paris qu'a orleans où les affaires traînent trop en longueur et j'ai choisi votre tribunal pour lui rendre la justice qui lui est dûe je desire que le coupable n'éprouve aucun quartier mais comme il porte avec lui des temoignages non équivoques de sa veracité feodale je desire que vous n'assemblez votre tribunal en jugement definitif qu'apres qu'il aura éprouvé quelques jours de mortification je charge m.r ribelin mon principal ministre de vous l'amener lié et garoté il vous demandera la permission de conferer avec celui chargé de la correspondance et du compte de la maison pour constater quelques erreurs qui existent dans nos comptes respectifs j'espere que m.r moulan sera enfin parvenu a placer partie des marchandises qui encombrent mes magasins de paris et qu'il vous aura fait des remises a compte des sommes dont vous avez bien voulu faire les avances pour moi; j'espere que vous me rendrez assez de justice pour croire combien je souffre de me voir en retard et de ne pas apporter l'inactitude dans mes remboursemens que j'avais droit d'attendre des moyens que j'avais employés pour repondre a votre confiance et a votre amitié dont les témoignages ne s'effaceront jamais de mon souvenir et pour lesquels ma reconnaissance est egale a l'inviolable attachement que je vous ai voué pour la vie

Ladouche

Mr de La Touche
13 Mars 1792
Rend 16

M. le Cte de la Touche a l'honneur de faire ses complimens à Monsieur Boyd et de le prier de lui mander si MM. Carmicahel et Collott du havre sont encore à Paris ; s'ils ne sont pas repartis, il lui sera très obligé de vouloir lui faire donner leur adresse.

Vlles le 19 août.

A Monsieur
Monsieur Boyd
Banquier,
rue de Grammont

Comte de la Touche
Versailles 19 } Août
Reçue } 20 } 1789
Répondue

montargis le 25 mars 1792.

Vous mettés mon cher monsieur le comble a vos procédés et a ma reconnaissance
par le nouveau service que vous venés de me rendre en acceptant les 26700 ℔ comme
m. moulan a du vous faire connaître les causes du retard que j'ai été forcé a apporter
a vous couvrir d'une partie des sommes dont vous êtes en avance avec moi. vous devés
juger combien j'éprouve de chagrin des contrariétés que j'essuye comme rien ne m'est
plus précieux que votre estime et votre amitié et que je craindrais de perdre l'un et
l'autre en retardant plus longtems la remise des fonds dont je vous suis redevable
je viens de mander a m. moulan de vendre a tout prix regrettant beaucoup moins
les avantages que j'aurais pu trouver en reculant cette vente que d'ajouter le plus petit
délai a celui auquel j'ai été forcé par la stagnation du commerce. vous avés été mon père
dans la carrière que j'ai embrassé sans vos généreux secours sans vos procédés j'aurais
n'en doutés pas succombé aux premiers efforts je vous dois tout et ce n'est pas la
jouissance la moins douce pour moi que de sentir que si la fortune couronne mes travaux
elle a été dirigée par la main de l'homme le plus estimable et le plus fait pour trouver
des cœurs reconnaissans. puissiés vous mon cher monsieur recevoir avec autant d'intérêt
les expressions de ma sensibilité que je ressens de plaisir a vous les adresser / la Touche

Montargis le 18 may 1792.

il est impossible mon cher monsieur de vous exprimer combien j'ai été attiré de la lettre que j'ai reçue de votre maison et qui accompagnait le protest des 108 mille livres de traites que je vous avais remis sur mr Greffulhe monti et cie je vous avoue que je suis a concevoir le motif de leur refus de faire honneur a ma signature apres les certitudes qu'ils m'en avaient donné avant mon départ et tous les arrangemens pris entre nous et les obligations de ma part remplies envers eux je ne peux attribuer cet evenement qui m'accable de surprise et de chagrin qu'a un mal entendu et c'est pour l'eclaircir que ne pouvant me rendre a paris dans ce moment ou je ne fais que d'arriver de lyon que je prends le parti d'envoyer mr ribelin mon premier commis pour aller s'assurer s'il peuvent avoir été fondés a devoir mes esperances je le charge conjointement avec mr Moulan de prendre tous les arrangemens qui pourront vous convenir et de vendre a quelque prix que ce soit la quantité d'eau de vie que j'ai dans mes magasins de paris pour remplir une partie de mes engagemens envers vous je prouve encore de vous mon cher monsieur un procedé qui me touche bien sensiblement car je ne puis me dissimuler que si vous etiés un homme severe et moins genereux et sensible je serais totalement perdu je ne vous parle pas de ma

Le Comte
25 mai 1792

de ma reconnaissance l'étendue du service son importance en telle que on peut bien
mieux sentir ce que l'on vous doit que de vous l'exprimer.

Recevez mon cher monsieur les assurances de mon inviolable attachement / Ladouche

La Touche

Montargis 18 } may 1792

M. Boydker & Cie
Paris

Paris ce 26. Juin 1792.

Messieurs

Je vous ai remis par ma lettre du 23. avril dernier mes Traittes sur M. Greffulhe Mons & Cie. Ensemble L. 108800 — Ces Traittes par cause de diverses formalités à remplir n'ayant pu jusqu'ici recevoir le premier acceptation, je vous prie de vouloir bien les regarder comme nulles, & me les renvoyer dans l'Etat où elles sont, j'en ai dechargé votre Compte

Pour y suppléer & vous remplir en partie de vos avances, a quoi j'aurois satisfait plutôt sans la Stagnation dans laquelle les affaires du tems plongent le Commerce

J'ai l'honneur de vous remettre avec la présente Cent = L. Six mille Livres. En assignats dont credit S. V. P. & avis de reception

ayant infiniment à Cœur, Messieurs, de ne plus désormais Exceder mon Credit chés vous, je vais vous faire de nouvelles remises tant du produit de mes marchandises, que des retours que j'attends de Rouen, & j'espere, Messieurs, que mon inexactitude involontaire n'aura point altéré l'amitié precieuse qui faisoit la baze de nos liaisons

J'ai l'honneur de vous donner avis, que j'ai disposé sur vous en datte du 7. ~~avril~~ may a 3. uz. of M. de la Noraye du 3. Traittes

L. 8600 } savoir
8400 } L. 25000. Ensemble que je vous prie de vouloir bien honorer de
8000. } votre acceptation, vous en avés credit et serai exact à vous en

faire les fonds avant l'echeance

affin de parfaitement nous entendre sur ma situation avec vous, je vous prie, Messieurs de vouloir bien me faire parvenir l'extrait de M. C. Courant, vous assurant d'avance que je me serai par la suitte un juste devoir de ne pas outrepasser les bornes de mon credit

J'ai l'honneur d'etre bien sincerement

Messieurs

Votre affectionné serviteur

La Touche

La Touche

Paris 26
Reçu 28
Répondu le même jour.

Juin 1792

Paris 30 aoust 1789

Memeurs

Je reçois avec la Lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'ecrire le 28 C. La notte des quatre vingt onze reconnoissances Empruent de 125 millions que vous avés en dépôt pour mon compte en vos mains, et à ma disposition &.

Je reçois également par la meme lettre le Compte de vente de mes vingt cinq actions Caisse d'Escompte, Je vous prie de m'en faire le retour en papier sur amsterdam à deux ou trois mois de datte, Je serai charmé si pendant mon séjour en allemagne Je puis vous y être de quelqu'utilité, Je vous y offre mes services, Je les accompagne des assurances du dévouement avec lequel J'ay l'honneur d'Etre, Memeurs, Votre très humble tres obeissant Serviteur Le Comte de Smartin

Reponse. S.V.P. à Mannheim

MM Boyd Veer et Paris

Le Comte de St. Martin
Paris 30 aout
Reçu le même jour } 1789
Rep. le 3.7.bre

à Messieurs
Messieurs Boyd Keer et Cie
Rue de Gramont
à Paris

Paris 21 aout 1789

Messieurs

Je vais prendre un Bain, Je vous prie de m'envoyer entre onze heures et midi Vingt cinq de mes actions de caisse que vous avés en mains à ma disposition, au moyen de quoi il ne vous en restera plus que Vingt cinq autres que Je vous autorise à Vendre à 11000 ₶ S'il n'y a pas moyen de mieux faire. Je vous autorise également à Vendre de 8 à 9 pour cent de perte toute la partie des reconnoissances de 12 millions que vous aussi pour mon compte, Je recommande ces tristes Ventes à votre Sagesse, Votre prudence et votre Expérience consommée, et J'ay l'honneur d'être on ne peut plus affectueusement, Messieurs, Votre très humble et très obéissant Serviteur le Comte de St Martin

MM Boyd Keer et Cie à Paris

Le Comte de St Martin

Paris 21 Aout 1789

Reçu

Rep. le 21. D

à Messieurs
Messieurs Boyd Keer & Comp.
Rue de Gramont
à Paris

Paris 29 Juillet 1789

Messieurs

Je suis penetré de sensibilité de reconnoissance à la lecture de la Lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire hier; j'admire votre sage prevoyance pour le menagement de mes interets dans les changes &c &c &c, je vous en présente mes remerciements les plus sincères

Je me repose également sur vos soins pour des ouvertures de quelques bonnes ventes à termes, c'est une affaire à traitter dans le silence du Cabinet, il nous faut un bouquet pour le Retour du Grand Necker qui est arrivé hier à dix heures du soir à Versailles; j'ay l'honneur d'être avec les sentiments les plus distingués

Messieurs

Votre tres humble et serv.
le Comte de St Martin

Messieurs Boyd Keer et Ca Paris

à Messieurs
Messieurs Boyd Keer & Cie
Rüe de Gramont
à Paris

Mr le Cte de St Martin
Paris 29 Juillet 1789
Resp. le meme

Paris 31 Juillet 1789

Messieurs

J'ay successivement reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire les 29. 30. &c

La premiere me remet £ 3880 sur Londres aux changes respectifs £ 99103.10
La seconde Bco 41177.8.8 aux tems aux changes respectifs £ 92466.7
£ 191569.17

dont votre compte sera credité /.

Je suis toujours très sensible à l'interêt obligeant que vous prenés à tout ce qui me regarde, nous attendrons quelques bonnes ouvertures pour nos ventes à termes.

Je vous prie de m'envoyer par le Porteur cinq de mes actions caisse d'Escompte, ce nombre m'est necessaire pour un supplément de Dépôt volontaire que je fais à la caisse, et c'est précisément aujourd'huy le terme de Rigueur: sans cesse de mon côté à vos ordres, j'ay l'honneur d'être on ne peut plus affectueusement

Messieurs votre tres humble, très obéissant serviteur

Le Comte de St Martin

Reçu les susdites 5. actions de caisse d'Escompte
Le Maire

Messieurs Boyd Keer & Cie Paris

Le Comte de St Martin

Paris 31 Juillet 1789
Reçue le même jour
R à R

A Messieurs
Messieurs Boydkeer et
Sauvgre Rue de Gramont N° 9
Paris

Mannheim le 21. Xbre 1789.

Faute d'occasion favorable, Je n'ai pas eu le plaisir Messieurs de me rappeller à votre Souvenir depuis ma Lettre du 10. 9bre qui s'est croisée avec l'honneur de la votre de même date, Je ne suis pas moins empressé de suivre & d'entretenir nos liaisons.

Comme Je travaille au solde de mes livres et du transport à nouveau Je vous serai obligé de m'envoyer l'Extrait de mon Compte Courrant reglé au 31. du present mois de Decembre.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus affectueux Messieurs Votre très humble et très obeissant serviteur

le Comte de St Martin

A Boydkeer & Cie à Paris

Paris 27 Juillet 1789

Messieurs

J'ay reçu successivement les deux Lettres que vous m'avés fait l'h. de m'écrire les 9 " 25 C.d ; la première me credite de £ 126579, et l'autre de £ 67288 " 16 s. Dans cette dernière partie se trouvent 7475 # pour la rentrée de 65 coupons dernier dividende de mes actions de Caisse à raison de 115 # /. Nous n'avons pas il est vrai saisi le bon moment pour nos Ventes, il n'est d'ailleurs pratiquable de pouvoir tirer un parti raisonnable qu'en vendant à Termes de plusieurs mois, et quand on vous fera en conséquence quelques propositions que vous trouverés vous même acceptables, vous m'obligerés de m'en faire part.

Je vous prie de me faire le retour des Ventes cy dessus en papiers six semaines, deux mois de datte partie sur Amsterdam, partie sur Londres, et vous renouvellant toutes les assurances de mon attachement, j'ay l'honneur d'être sans reserve

Messieurs

Votre très humble serv.

le Comte de Smartin

Mr le Cte de S. Martin
Paris 27 Juillet
Reçu le même jour
Rep. 28

A Monsieur
Monsieur Boyd Kerr & Co
Prince de Grammont
à Paris

Hambourg ce 11 d'Août 1797

J'ai reçu la lettre, Messieurs, que vous m'avés fait l'honneur de m'ecrire le 28 de Juillet, avec le compte d'achat et le certificat notarié. J'ai celui de vous en faire tous mes rémerciments et d'être très parfaitement Messieurs votre très humble et très obeissant serviteur

F. U. d. Hemerstein

Messieurs Boyd, Bennfield et Co

37 Mary le bone St. Le 12 Xbre 1796

Messieurs

J'ai l'honneur de vous adresser la presente pour vous
prier, messieurs, de vouloir bien me faire payer pour
le compte des Finances Impériales, la somme de Cent
Livres Sterling.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération

Messieurs

Votre très humble et très
obéissant Serviteur
L. Bon de Müller

M.M. Boyd, Benfield et C.

Le Baron de Müller
Lettre officielle
Marylebone Street. 12 Decemb. 1796
demande £100. payé le 13 d.

Londres le 4 Novembre 1796

Messieurs

Prié M. Dorner de faire
le payement et de l'en
rembourser sur nous.

Desirant faire païer à Hambourg à Monsieur Le Juste, logé à La Bleichenbrücke, N. 350, chez la Veuve appelt, une somme de six cent florins, argent courant de Brabant et connoissant votre obligeance, je prends la confiance de m'adresser à vous, Messieurs, pour vous prier de vouloir bien faire acquitter cette somme audit M. Le Juste à Hambourg. je le previendrai de la personne à laquelle il aura à s'adresser dez que vous aurez eu la bonté de me l'indiquer. j'ose vous prier de plus, Messieurs, d'avoir la bonté de me faire passer ensuite le compte de ce païement, afin que je puisse l'imputer dans la première somme que je toucherai chez vous, pour mon compte, au nom du Directoire Imperial.

J'ai l'honneur d'être avec une très parfaite consideration

I have told him that it was Messieurs
Mr Dorner that would make
this payment. Therefore let it not
a M.M. Boyd, Benfield et C. be forgotten N.B.

Votre très humble et très
obeissant serviteur
Le Bn de Müller

Le Baron de Muller
Londres 4 Novembre 1796
rue 8°.

N°. 37 Mary le Bone Street le 18 9bre 1796

Messieurs!

Je vous prie de vouloir bien faire assigner à la manière accoutumée pour le Compte des finances Imperiales et Royales les sommes suivantes, savoir:

à Mr. le Conseiller Wouters cinquante livres sterlins

à Mr. l'Aud.r Lagneau Cent livres sterlins.

et à moi Cent livres sterlins.

J'ai l'honneur d'être avec une considération distinguée.

Messieurs.

Votre très humble et
très obéissant serviteur
Le Bon de Muller

à Messieurs Boyd, Benfield & Co.

Baron de Muller

Mary Lebone St 18 Nov
Rec° ——— 22° Do } 1796

R

Londres le 27 Xbre 1796

Messieurs

J'ai l'honneur de vous adresser la presente pour vous prier de vouloir bien faire païer à Monsieur le Conseiller Wouters, pour le compte des Finances Impériales et Royales, la Somme de Cent Livres Sterling

J'ai l'honneur d'être avec une consideration distinguée

Messieurs

Votre très humble et très obeissant Serviteur
Bn de Muller

Messieurs Boÿd, Benfield et Comp.ie

Baron de Muller

London 27. Dec. 1786

R

Londres 1 Xbre 1796

Messieurs

J'ai l'honneur de vous remettre ci joint un effet de 153 L. 12 sh sur Mrs Matthew Benjamin, vous priant de vouloir bien l'employer à l'achat de la valeur d'une pareille somme dans les 3 pour cent Imperiaux, pour le compte de Mademoiselle Jeanne Helman de Willebroeck. Je vous en serai Messieurs bien reconnoissant et ai l'honneur d'être avec une très parfaite considération

Messieurs

Votre très humble et très obeissant serviteur
Mr de Muller

M. M. Boyd Belfield et Co.

Baron de Muller

London 1. Decemb.
Rec
up 9 d.
R

1796

Londres le 12 Xbre 1796.

Messieurs

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 9 relativement au placement de la somme de L. 153-12 sh y mentionnée. Comme je ne puis pas bien assurer en ce moment où rendre mille de Willebroeck et qu'elle m'a suffisamment autorisé, je vous prie, Messieurs, de faire un achat dans les fonds Impériaux à 3 pour Cent, en mon nom, à concurrence de la somme susmentionnée.

J'ai reçu aussi le compte et la quittance qui accompagnoient votre lettre, concernant la somme que vous avez eu la complaisance de faire païer pour moi à Hambourg.

et il me reste, en vous en remerciant, Messieurs, à vous prier de vouloir en prendre votre remboursement sur une somme de Cent Livres Sterl. que par une autre lettre d'aujourd'hui je vous prie de me faire païer pour le Compte des Finances Imperiales

J'ai l'honneur d'etre avec la plus parfaite consideration

Messieurs

Votre très humble et très obeissant serviteur

le Mr de Müller

M. M. Boyd, Benfield et Compie

Le Baron de Muller

Londres le 12 Decembre. 1796

rep. 13 d

mes lettres aiant été portées de
votre Bureau à mon ancien
logement, Margaret Street,
il en est qui étoient arrivées
depuis quelques jours et que
je n'ai reçues que ce matin. Oserons
-je donc vous prier, Monsieur,
de vouloir bien faire
rappeller à la personne
qui a la bonté de se charger
de m'envoier mes lettres
que je suis logé N. 37, Mary
le bone street, Golden Square.
mille pardons de vous
importuner Muller P.S.

ce 23 7bre.

P. J. L'adresse de Mr. Lagneau
est dans la meme rue N. 8.

Baron de Muller

23 Septr

Monsieur

Monsieur Boijd &c

Sakerville Street

Messieurs

J'ai l'honneur de vous addresser la presente pour vous prier Messieurs de vouloir paier pour le compte des finances imperiales les sommes suivantes savoir:

à moi cent livres sterlings.

à Monsieur le Conseiller Wouters cinquante L.

à Monsieur l'Auditeur L'Agneau cinquante L.

J'ai l'honneur d'être avec une considération distinguée

Messieurs

Votre très humble
et très obeissant serviteur
Le Bn de Muller

Margaret Street 6 aout 1796

à Messieurs Boyd Benfield & Cie

Baron de Muller

Magazin St. le augt
Rue — d
R

1796

Les soussignés duc de Lewis et Marquis de Spinola
reconnoissent que mm Boyd Benfield et comp
leur ont remis une lettre de credit de la somme de
trois mille livres sterlingts en faveur du sieur du
ranton leur fondé de procuration a saint dominque
pour etre fait par lui usage de ce credit afin
et mesure que les besoins de leurs biens le demandent
fait a Londres le 14 9bre 1794

Le Marquis de Spinola
Le duc de Lewis

Le Marquis de Spinola
Le Duc de Leris

11 Nov 1794.

Monsieur Joseph Ferdinand Durantan Ancien
Commissaire de la Marine à St Domingue
passant à la Jamaique comme lieu de
de Camp de Milord Balcanas
qui se rend à la Jamaique comme
Lieut. Gen. de celle Isle

Mrs Boyd Ker et Co
paris

Bruxelles 24 may 1792

Messieurs

j'ai renvoyé depuis longtems a mr Bourguignon, orfevre, la lettre de voiture avec la declaration de mr hoppé secretaire de mr le comte mercy d'argenteau par laquelle il affirme que cette voiselle lui est parvenue; c'est la seule piece que le roulier lui a remis; il me paroit que bourguignon auroit du s'adresser a mrs pitra et Bailly qui ont commis la faute et qui par consequent doivent en etre responsables — mr bourguignon a perdu beaucoup de tems en faisant des recherches au bureau de lille, tandis que les caisses sont venues par cambraij et valenciennes — j'espere qu'en vous faisant reproduire la lettre de voiture vous trouverez moyen de terminer cette affaire. c'est dont je vous prie et de croire que j'ai l'honneur d'etre avec le plus parfait attachement

votre tres humble serviteur

Messieurs

J. B. Baron de Kessel

Bourguignon

Cour de Lamargnon

J. B. Baron de Kessel
Bruxelles 24 mai 1792
Reçu le 1er Juin

A Messieurs
Messieurs Boyd Ser & Compe
rue de Grammont
à Paris

Messieurs

J'ai reçu la lettre dont vous m'honnorez, en date du 29 Avril, avec le compte y joint de mon billet de Lotterie de 1780 pour la derniere echeance de Mille Sept cent quatrevingt dix qui me credite de Dix Cent Sept livres dix huit sols Tournois, dont je tiendrai note.

Quant aux Assignats qui ont servi a acquitter mes rentes, pour les Six derniers Mois de 1789, je vous prie Messieurs, d'observer qu'ils avoient été Creés au Mois d'Avril de l'an dernier, avec des interets au profit du proprietaire qui ont couru pendant six Mois, etant seulement venus a cesser le 16 octobre dernier, en vertu d'un Decret de l'Assemblée Nationale du 8 du meme Mois. Ces interets au moment qu'ils ont cessé portoient a raison de 15 livres pour un Billet de 1000 Livres, de sorte qu'en suivant cette proportion, ceux de mes Assignats montent environ a Cinquante livres, je ne me rapellais pas precisement les dispositions de l'Assemblée Nationale, lorsque j'ais eu l'honneur de vous ecrire ma derniere. Reste je ne crais pas Messieurs que vous y puissiez disconvenir de la justesse de mes observations,

appuiées sur le Decret de cette assemblée, et vous êtes trop equitables pour ne pas crediter mon compte de cette bagatelle, qui est un foible dedommagement des pertes enormes qu'il me faudra doresnavant essuier, puisque le change continue a baisser, et baissera encore davantage a cause de la quantité d'emigrans françois, qui tirent des fonds considerables hors du Royaume. il y avoit aussi quelques interets attachés a mes Assignats emploiés a paier ma premiere traite a l'ordre de Mr. le comte De Craix, mais il n'en sera pas question.

Quoique je ne connoisse aucune disposition de l'assemblée Nationale, qui auroit retabli les interets des Assignats je trouve cependant dans un Almanach de Paris la liste progressive de leurs interets jour par jour, a commencer du premier de juillet prochain jusques a la fin de l'année, mais je ne scais ce qui en est.

je n'ais encore pu prendre aucun parti, pour retirer mes fonds, et je me trouve fort embarrassé, je suppose que si vous eussiez eu la dessus quelqu'avis utile a me donner lors de votre derniere lettre, vous ne me l'eussiez pas laissé ignorer. j'ais l'honneur d'etre avec le devouement le plus sincere, et la plus parfaite consideration.

Messieurs

Namur le 9 De May 1792.

Votre tres humble
tres obeissant serviteur
B: De Wasciggès.

A Bon Dewasciggen

Namur 9
reçue 13.
rep 18 } may 1791

Messieurs

j'apprend par la lettre dont vous m'avez honnoré en date du 11 de ce Mois la Rentrée de mes Rentes pour l'année Mille sept Cent quattre Vingt dix, qui me produisent net, apres deduction des fraix, et Commission Six Mille sept Cent trente une Livres trois Sols Tournois, je crains bien que dans les circomstances ou se trouve la France, le change ne continue a baisser, ainsi que la Valeur Numeraire des Assignats, D'apres cela, je crois qu'il sera prudent de retirer mes fonds dans peu, mais j'aurois beaucoup de peinne a accepter des remises sur ce Paysci, avec la perte enorme de onze p.% je tacherai donc de trouver des personnes qui ont des argents a remettre a Paris, auxquelles je pourrai ceder mes Assignats, avec la seule perte telle qu'elle existera pour les convertir en Argent comptant, et au defaut de ce je vous prierai Messieurs, de me les envoier en Nature esperant de pouvoir les Negotier a Givet, qui est a portée de cette ville et retirer icy la somme en comptant sans risque, attendu qu'il n'existe pas a ce que je suppose d'ordonnance qui deffende la sortie des especes hors du Royaume.
il m'est echappé dans ma lettre du 18 de fevrier une omission en fixant a quinze livres treize Sols Neuf deniers le restant bon sur mon compte, apres mes Traittes paiées, j'ais oublié

d'y joindre les interets indeterminés de mes Assignats
dont je ne connoissois pas le montant, vous ne pourriez
vous meme les fixer qu'au moment de leur remise
pour acquitter ma derniere Traitte, puisqu'ils
s'augmentent tous les jours au profit du proprietaire
et c'est sans doute cette raison qui est cause que
vous ne m'en faites pas mention.
j'ais l'honneur d'etre avec les sentimens les plus
distingués, et le plus parfait devouement,

Messieurs

Namur Le 29 de Mars 1791.

Votre tres humble
tres obeissant serviteur
B: De Haseigges.

B. de Wasseiges

Namur 29 mars 1791.

reçue 1er avril

rep. 29 d

Messieurs Boyd Ker et Compagnie
Banquiers demeurant rue
St Amboise &c &c
A Paris.

NAMUR

A

il me paroit mon cher Boyd que votre homme n'a pas
tenu sa parole pour la liquidation du compte qu'il avoit pro=
=mis pour la fin de xbre — je suis fort curieux de voir
le resultat de mes 5000 ₶ sterling, je desirerois qu'il paia ma pe=
=tette vaisselle mais le change paroit clouez a 18 1/8 c'est encore
trop haut pour moi — j'avois recommandé a Edouard
un mr augustin de dam, il m'avoit promis de faire quel=
=que chose pour lui, je vous prie de le solliciter tant
et aussi longtems qu'il aura satisfait — je crois que vous
serez tres satisfait du petit gamarache, vous en ferez surement
quelque chose, il est sans vices et d'un caractere heureux —
je l'ai chargé d'un petit paquet de graine de jet de choux pour
madame Boyd a qui je vous prie de presenter mon homage, je lui
envoirai des pommes de terres a planter au mois de mars — je
regrette fort de vous avoir quittez si tot, outre le plaisir que j'avois
d'etre avec vous, vous me fesiez faire bonne chere et ici je la fais
mauvaise nous avons des pommes de terres au lieu de truffles —
je ne pouroit rien vous dire de certain sur la politique si ce n'est
que ceux qui sont le plus aporté de savoir quelque chose croient qu'a=
=vant six mois les choses auront pris couleur — on ne voit aucun
mouvement dans nos troupes si ce n'est l'arrivé de deux tiers
d'un regiment de dragons dont l'autre tiers etoit arrivé a la rentré
des autrichiens et qu'on nous avoit annoncé depuis huit mois —
nos affaires sont toujours dans le meme etat, le gouvernement
paroit craindre une nouvelle representation, cependant, les ~~affaires~~
choses ne peuvent rester comme elles sont — adieu mon
cher Boyd, porté vous bien des complimens a Edouard
et croiez moi toujours votre veritable ami

R

bruxelles le 15 janv 1792

Amst.m Recepissé
15 Janvier 1793
Mrs 3 Jolly

Monsieur
Monsieur Boyd &c
à
Paris

Monsieur

Il y a bien long tems que je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire, et vraiement je n'avois pas d'objet à defaut de vos ordres —

La Confusion qui vient d'arriver dans votre Place par la Banqueroute de la Comp.e d'Asiatique et de celle de la Maison de Mrs Proli d'Anvers, me presente un objet ; et le voila

Les Mess.rs Directeurs de la dite Comp.e ont tiré à votre ordre sur ma Maison, sous le 25.e Jan.r dernier à 2. usances £ 6m Stg. ; dont ils donnerent avis Seulement le 28.e Je n'aimois pas cela, attendu que j'avois deffendu qu'ils tirassent ou fissent tirer au Commencem.t du même mois, comme ils vouloient faire ; et mon avis étoit de les accepter pour votre honneur Seulement : mon frere fut comme choqué d'une telle idée, et on accepta Sur le champ —

Cela a causé que d'abord que l'on connut le Desordre de la Comp.e le 14.e de Janvier on ne paya plus des lettres de change acceptées par la Comp.e Payables chez ma Maison ; et cela cause que j'ai une petite Balde de Compte, facilement à payer à la Comp.e si quelques lettres de change tirées d'Italie et qui nous avoient été Autorisées par les Tireurs mêmes Mess.rs Salumi de Livourne, n'étoient pas dans le cas de nous laisser en doute si nous devons ou Serons des Creanciers pour une petite Somme — Nous avons tout le fondit Sur la Validité et Subsistance de cette Maison de Livourne ; mais dans des cas de la Sorte il faut regarder toujours à tous les cas possibles — C'est pour environs £ 1900 St.g que nous Serions avec du papier accepté par la Comp.e et tiré par Mess.rs Salumi ; et pour laquelle raison nous aurons deux Debiteurs pour notre Couvert —

La faillite de la Comp.e Asiatique cause beaucoup de jalousie dans tout le monde vers ceux qui l'ont Servie parmi les quels est ma Maison ; ce qui n'est pas commode ; comme c'est aussi incommode le Retard des Lettres que ma Maison a toute juste raison d'avoir déjà Reçues de plusieurs de Vous : vous qui lui devez de l'argent parmi les quels la Comp.e d'Asurance de Bruxelles, doit de plus de £ 1500. St.g pour pertes payées par ma Maison et il y en a d'autres aussi qui il faut payer ; entre autant à peu près que Mr. J. L. chef correspondant pour la Asurance doit en Son particulier —

Je vous declare cela Sous le Secret, fié à votre honneur et votre honnêteté, comme

ainsi tout le reste contenu dans cette lettre. Ce qui joint à quelques Mille ℔ Sg. de Reclames pas achevées ici mais par ma Maison de banques, et autre accidents de la Correspondance de ma Maison avec les Pais-Bas, elle se trouve avoir de mort dans les Pais-Bas un capital de plus de ℔ 10m Sterling, exclus le Credit de ℔ 670. environ, qu'elle a avec V.V. — Et cela dans des Circonstances de la sorte, est fort pesant —

En vue de cela j'ai cru propre de vous écrire pour vous prier de retirer chez vous les engagements pour le payement les ℔ 6m Sg. et pour lesquelles je vous offre de faire que ma Maison vous remette ce que la Comp.ie d'Assurance lui devra, au moment que votre Reponse arrivera —

2.° De vous remettre de même sur Mr. J.L. ce qu'il devra à ce même moment là.

3.° de vous remettre toute autre Somme à elle due dans les Pais-Bas; mais par des gens qui ont ordonné, ou peuvent ordonner, de tirer sur eux.

4.° Et pour le Reste, de vous donner en Surété, vous payant les interêts accoutumés jusqu'au total Remboursement, des Actions du Vaisseau Comte de Colbenzel, Capit.ne Bauer, que l'on attend de retour bientôt de Bombay, parti de Trieste pour Compte de nombres de personnes, parmis les quelles, ma Maison à 20. Actions de quatre Mille florins de Vienne Chaque Action — et qui dernierement partis. Les Directeurs de Trieste demanderent à chaque interessé 25 ℔ pour les Assurances et autres debours causés par une Relation de la premiere expedition faite pour Bombay; où ils ont fait acheter un Vaisseau pour aller à la Chine, y prendre une Cargaison de Thé et la conduire en Amerique; le quel Vaisseau aussi, doit arriver en Amerique dans cette Année Suivant le plan qu'ils ont averti à tous les interessés —

Chaque Action Consiste en 4 originaux et 25 Copies; et toutes leur lettres montrées à tous les interessés à Trieste, marquent que le voyage du Vaisseau Comte de Colbenzel, a été fort avantageux et qu'il alloit repartir pour être en Europe bientôt dans cette année — Ils correspondent par terre —

Les Actions sont endossables comme les lettres de change; nous ayant été endossées par Mess.rs Pandolfi Ped.i Negotiant, de Trieste, un des interessés, ayant notre Procuration

J'espere que vous excuserez ma hardiesse, de vous prier d'une telle chose; mais j'ose le faire sur les obligeantes offres que vous avez eu la bonté de me faire; et sur la certitude que je vous offre une Surété sans la moindre doute, attendu que je vous la fais d'une maniere, que ma Maison vous reste toujours responsable jusqu'à la fin de votre payement en entier —

Je n'oserois pas vous faire cette proposition si ce n'étoit pas pour mettre le desordre que ma Maison souffre pour avoir été une des Maisons agentes de la Comp.ie Asiatique dans cette ville — Je pourrois, comme à Amsterdam, les plus grand nombre de personnes ont depuis toutes les bonnes dettes qu'elles avoient de ma Maison; mais dans les Pais éloignés, on ne peut pas encore juger de tout; quoi pourtant nous avons raison de croire seulement en bien —

Ma Goutte, qui me tient lié, et c'est la premiere fois de ma vie, que je l'ai dans la Maison, depuis le 20. Octo, roule à Presentme; et le travail d'écrire et de l'ecrire de cette lettre tient fixe; mais je fais le moins possible; et hors que des choses d'office, et des affaires dont les Commis ne sont pas capables, comme cette lettre, je laisse le tout à mon Frere, qui est accablé de travail — Surtout que tout ce qu'il y a à faire hors du Comptoire tombe sur lui —

J'espere de votre Reponse, une agreable acceptation de ma proposition; et de cette maniere personne ne verra ici ces lettres de change pour une Somme si forte après la faillite des Freres, hormis que les Juifs aux quels vous les aurez envoyées pour l'acceptation —

Je vous prie de mes humbles respects à Mad.e De Walckiers, à Mad.e votre Chere Mere, et Mr. votre Pere et toute la Famille particulierement à Mr. De Rud.e j'ai l'honneur d'etre très parfaitement

Votre très humble et très obeissant Serviteur
Antoine Longa

Londres ce 8. Mars 1785

Monsieur
Monsieur Edouard De Walckiers
à Bruxelles

Mr. A. Souga
Londres 8. mars 1785.

rep: Le 15. d°

Ireland — Kilkenny 5 janvier 1797

On m'a envoyé de Londres, Monsieur, la note du petit compte que nous avons ensemble, note que j'ai trouvée parfaitement juste d'une part, et parfaitement conforme à nos conditions et à vos procédés. On m'ajoute que, pour mettre notre affaire en règle, je dois vous autoriser à remettre des effets pour montant de solde, à la personne que je chargerai de les recevoir. En conséquence, Monsieur, je vous prie de vouloir bien les remettre à Mr. de Jean, à qui j'adresse cette lettre, et qui est aussi chargé de vous rendre celle de crédit de L. 210, que vous m'avez expédiée le 22 juillet 1795. à cette marque de complaisance, Monsieur, je desire que vous ayez la bonté d'en joindre une autre: c'est celle de fixer l'echéance des billets à ordre que vous me ferez au 1er Juillet de la présente année, et enfin de faire l'un de ces billets de L. 105. et les autres de L. 10 chacun, sauf celui qui contiendra l'appoint résultant des intérêts echus ou à echeoir d'ici au premier Juillet prochain. Je vous demande cent fois pardon de l'ennui d'une affaire si mesquine, quand vous en avez tant d'autres d'un si grant intérêt, et j'ai l'honneur d'être avec une parfaite estime,

Monsieur, Votre très humble
et très obéissant serviteur
Le Mis de Bonnay

Marquis de Bonnay

Kilkenny 5 Janv
Rec^d — 30 D^o
rep. 5°.
1797

R

M. M. Boyd, Benfield & Co —
London

Kilkenny 13 Fevrier 1797

Je serais très faché, Messieurs, que vous vous prêtassiez pour moi à des formes qui pourraient vous répugner, et je conçois que d'aussi petits billets que ceux que je vous avais demandés ne doivent pas convenir à une maison de banque telle que la vôtre, mais cette idée ne m'a frappé que depuis que vous me l'avez présentée.

Je me résume donc à vous demander:

1° de vouloir bien payer huit shillings que je dois à M^r Le Cte de Vintimille, lequel est bien connu de Mr Boyd. Le comble de la bonté serait de les envoyer (à votre aise,) à son adresse que j'ai perdue, ou de les ajouter à la somme que Mr Boyd, je crois, lui compte tous les mois.

2° de remettre à Mr de Jean une reconnaissance en forme, de la somme totale à laquelle se montera mon décompte au 1er juillet prochain; et moi, je m'engage à ne rien tirer sur vous d'ici à cette époque.

3° de permettre que passé le premier Juillet je tire sur vous à mesure que je pourrai en avoir besoin, fut-ce pour de très petites sommes.

4° D'après vos procédés, Messieurs, et ceux de Mr Boyd, je n'ai pas besoin d'ajouter que mon très petit fonds continuera, à datter dudit premier Juillet, à porter le même intérêt que par le passé à raison de 5 pour %.

je vous avoue que j'ai toujours de vous importuner aussi souvent
et aussi longuement pour une pareille misère.
J'ai l'honneur d'être très sincèrement

Monsieur

Votre très humble
et très obéissant serviteur

Le Mis de Brunay

R

Marq.s de Bonnay

Kilkenny 13 Feby

Rec.d — 20 D 1797

ap p.r Mars

Messieurs Boyd & Benfield

London

Dresde ce 23. janvier 1798.

J'ai l'honneur de vous prévenir, Messieurs, que je viens de tirer sur vous une somme de £ 150. st. a usance, en deux traites l'une de £ 100. — l'autre de £ 50. a l'ordre de M. Albert frederic gregory.

Je vous prie de vouloir bien y faire l'honneur et de m'envoyer incessament mon Compte avec Votre maison, jusqu'à la présente époque.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très humble et très obeissant serviteur Montboissier

mon adresse présente est au Comte de Montboissier Poste restante a Dresde.

Mess.rs Benfield Boyd & C.o

Baron de Montboissier
Dresde 23 janvier 1798.
rue 11 Avril

A Messieurs
Messieurs Benfield Boyd & Co
City London.

Rome 7. de l'an 1788

Vous devés être persuadés, Messieurs,
Que j'aurai toutes les attentions possibles pour des
personnes aussi recommandables que M. Smith, Membre
du Parlement d'Angleterre, et Madme son Epouse. C'est,
d'ailleurs, un bien grand titre auprès de moi que celui
de Vos liaisons avec Mr. Smith, et dans toutes les
occasions Vous me trouverés très empressé, Messieurs,
à Vous donner des preuves de ma considération et des
sentimens parfaits avec les quels je Vous suis attaché.

Le Card. de Bernis

Mrs Boydker, Banquiers. à Paris

Card.l de Bernis
Rome 7 Janvier
Reçu 24 1788

Bruxelles le 14. aout 1788

Me trouvant dans le Cas, Messieurs, d'avoir a paier a Paris, pour le Compte des Soeurs le Maÿ Liberaires a Bruxelles, au S.r Panckoucke Imprimeur a l'hotel de Thou rue des Poitevins a Paris, la Somme de deux Cent Cinquante et neuf livres 10 Sols, je vous prie, Messieurs, de vouloir bien acquitter cette Somme sur l'acquit qui vous en sera presenté par le dit imprimeur, et de vous en rembourser sur ~~le~~ votre Compte des argents que vous devez avoir reçus pour moi tant pour les Coupons de mes Billets de l'Emprunt des 125 Millions que des remboursemens des 3 Billets sortis avec Benefice de 25 p.r C.t, ne doutant pas, Messieurs, que conformement a votre Lettre du 9 juillet vous n'aiez executé sans retards la Commission dont vous avez bien voulu vous charger a cet Egard ainsi que pour le remplacement des 3 Billets sortis, dont j'attens le decompte qu'il vous plaira de m'envoïer par la voïe de la Maison de Netinnes ainsi que vous m'en avez prevenu par votre dite Lettre, vous obligerez celui qui est tres parfaitement

Messieurs

Votre tres humble et obeissant Serviteur
Le V.te J. B. De Partinez
Place du Petit Sablon.

a M.rs Boÿd, Kerr et Comp.e

Le Vte J. B. Patin

Bruxelles 14
Reçu 22 } aout 1793
repondu 27 } d°

A Messieurs
Messieurs Boyd, Kerr et Comp.e
Banquiers
A Paris

Messieurs!

Je suis si accoutumé a n'avoir que des remercimens a vous faire, que c'est encor pour m'aquitter de ce devoir, que je vous fais la presente; vous aures vu par mes recus donnés a Mr. Fries et Comp.e, que j'ai reçu sans faute les 5400 florins d'Allemagne ou 1200 ducats, que le General Baron de Hompesch, a bien voulu m'assigner. j'oignes a la bonté, que vous aves eu de vous charger de cette remise, celle de lui faire passer en mains propres, la ci jointe et agréés mes excuses, sur toute les peines que je vous cause, ainsi que ma reconaissance aussi vraie, que l'estimme distinguée, avec la quelle j'ai l'honeur d'etre.

Messieurs

Pest ce 24 d'Avril 1798

votre tres humble et tres obeissant
serviteur P. Fekete

Pest 24 Avril 1758

Cte Fekete

R 28 Mai

Messieurs!

Je vous demeure obligé de la bonté que vous avez eue de me communiquer le Plan de l'Edit du nouvel Emprunt, il est très avantageux pour les porteurs, mais je vous avoue, Messieurs, que je n'ai pas envie de m'y intéresser, par la raison que les circonstances actuelles entre le Roi et ses Parlements, pourroient peut-être y opérer des changements; si toutefois l'affaire étoit bien consolidée, et que l'on put compter sur la tenue des conditions, je me ferois un plaisir d'y appliquer une somme pour mon propre Compte.

C'est avec beaucoup de considération que je suis,

Messieurs!

Votre très humble et très obéissant Serviteur.

Castruensee

Berlin le 8e. Décbre. 1787.

Mrs. Boyd, Ker et Ce.
à Paris.

Ca. Struensee

Berlin 8 Decembre
Reçu 17 1787
Rad.

1/4

Messieurs
Messieurs Boyd, Kerr & Co.
à
Paris



A Bruxelles le 17. thermidor

l'An troisième de la République Française, une et indivisible.

Le REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

Près les Armées du Nord & de Sambre & Meuse.

Vû la pétition du Cen Walckeirs trouchienne de Bruxelles, tendante à etre Reintegré dans sa proprietés l'avis favorable & la guillaume du Receveur des Domaines Naux, du quel il Resulte que le petitionnaire à satisfait aux dispositions relatives, aux belges absents arrêtent qu'au Vû du present, le Cen Walckeirs trouchienne, sera Reintegré dans la Libre possession de ses proprietés, & qu'a cet effet, les Scellés & Sequestre, mis sur ses biens, meubles & immeubles, seront levés à la diligence de la Municipalité de Bruxelles. & autres arrondissements du hainaut & de la Flandre &.

J. Le Febvre
De Mantes
Gicousse

REPRESENTANS DU PEUPLE
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Remise en possession des Biens
du Cn Walckiers Franchiens
par les representans du peuple
le 17. Termidor an 3

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.



FRATERNITÉ.

A Bruxelles le 13 Messidor

l'An troisième de la République Française, une et indivisible.

Les REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Près les Armées du Nord & de Sambre & Meuse.

autorisent le Citoyen Walckiers avec ses enfans et Domestiques à rentrer dans la Belgique pour y faire ses reclamations pour sa reintegration dans ses biens

J. Le Febvre
De Nantes

REPRESENTANS DU PEUPLE

Permission de Rentrer
de Le Febvre Demantes
19. Messidor
N.° 23

MM. Boyd'ker & Co.
à Paris

Paris 9 aout 1789

Messieurs

J'ai l'honneur de vous remettre cy joint la traite de Mr Le Fevre Dittmer & Co. sur moi de £ 869. 2. 3. que vous avez payée pour Nisile. & que je vous ai priés de porter au débit de M. Jn Jl Berard à l'époque à laquelle vous l'avez payée. Vous voudrez bien la lui envoyer quand vous écrirez à Lorient, cela fera mettre ses écritures d'accord avec les vôtres sur ce point. Je vous prie d'excuser cet embarras.

Quant à mon compte particulier chez vous, j'ai notté la prime de 2640.# qu'ont produite mes reconnoissances de bulletin. Je vous serai obligé de vouloir bien faire vendre les 153 restantes, ~~dans le~~ moment que vous croirez le plus avantageux, & me remettre la notte de mon Cte. Ct. auquel vous joindrez les ports de lettres que vous avez eu la bonté de payer pour moi depuis mon séjour icy. Je vous serai très obligé de me faire renvoyer à Lorient les lettres qui me viendroient d'hors en avant.

J'ai l'honneur d'être sans reserve
Messieurs

Votre très humble & très obéissant serviteur
Vernet

Vernes

Paris 9
Reçue 10 } Aout 1789
R. à R.

à Messieurs
Messieurs Boyd Ker & Co
rue de Grammont
à Paris

Monsieur

Celle cy vous seras remise par Mr Gaumard qui vous est connu et qui a ma confience. il est question de sçavoir s'il seroit possible de faire un emprunt en Angleterre pour le compte de l'Empereur et a quelle condition.
il vous parlera aussi, Monsieur, des affaires que j'ai avec votre maison de paris, je vous prie de vous en entendre avec lui sur tout ce qu'il vous dira de ma part. je suis bien persuadés que vous avés eu et que vous aurés soin de mes interets comme des votres.
j'ai l'honneur d'etre et serai toutte ma vie

Monsieur votre très humble
et très obeissant serviteur
Walckiers
de Froncheimer

Brux le 23 d'8bre 1793

Mr le Vicomte de Walchiers
de Tronchiennes
Bruxelles 23 Oct 1793
Respondue 15 Nov

Aug.te neuf de la Cette
deux cent quatre vingt onze

Mémoire des Piesses du Cabinet
de Monsieur

Cents Trente huit Piesses tent grosse
que petite, Et Moyennes,
fait mettre deux pieu tournez, à
La piesse Contre La Cheminé du
Cabinet Et toutes Les piesses passés
a La lime douze à L'huile Et a Lemmez

Mémoire
Du nétoyage des armes de Monsieur
Pour Les Pistoles de Mr. quatre
nétoyages, Les pistolets de louis
domestique de Mr. trois nétoyages
fusils Prussiens de Mr. trois nétoyages
un pistolet Bronsez la crosse cassé
En deux, nétoyes Et Racomodé Solidement
Et donnez a Mr Jocand, fourny
Environ une demie livre de poudre fine
Et Vingt quatre Balles depenses 50 ll.

reçu les cinquante livres cy contre
Paris 11. Maij 1793.

Desjardins

30
150
7.10.

Lord Torrington Compts to Mr.
Boyd & begs to know, it he has
any hopes of an answer from M.
Edouard de Walchiers. ?

Lord T. is going to Wellbeck
till the meeting of Parl.t

His Late Secretary is going with
Sir Richard Worsleley to Venice as
his Secretary & is to pass through
Brussells on Tendays; when
the business of ~~his~~ arranging
about Ld T. Effects could be

Finally Terminated, it would be
of Essential Consequence to Ld. T.
As the whole Amount is not above
7000 florins of Brabant, to the Creditors but it
Much more Worth to Lord T.

Tunbridge Wells Oct. 6th 1793.

NB.

Mr. Wilson, Lord T. Secretary
is to be heard of at Mr. Fairbanks
in Ely place; if wanted, (in Ld. T.
Absence,) to Explain any thing, to Mr.
Boyds Satisfaction.

Lord Torrington
Tunbridge - Wells
Nov 1793
Am^d 10

Mr Boyd

August 4th 1793

The Alteration in the price from seven years purchase to Six & a half makes an Essential difference to Lord Torrington in many respects as to the Arrangements of his Affairs at Brussells.

Amongst others, he had destined the £750 now taken off To the redeeming his Maps, books, Linnen & plate, which were not sold with the rest of his furniture at Brussells, but valued & deposited In Trustees hands, (or rather Commissioners named by the creditors) untill Lord T. shall send the money to Brussells for them.

As M. Edouard de Welckiers by the sale of the pension (all that Lord T. has received from Government) to him; becomes possessed of the only means Lord T. has at present of redeeming the above Articles; & as M. Ed: de W. has now been paid all his principal & Interest money; It is requested of him as a favor, that he will Lend Lord T. the £750 in question to redeem these articles, for which he will give his bond at 5 Pr C., & his honor to pay M. Ed. de W. as soon as those parts of his English Estates are conveyed which are now under Sale.

Bury ce 12. 9bre.

Je suis desolée mon cher ami de vous savoir aussi souffrant, c'est bien un peu meritée peutre; au moin mad Boyd a londres se plaignoit des longs diner et surtout de la suite du diner coutume que nous n'avons pas en france, il n'en est pas moin facheux de souffrir et j'espere que cette goute ne durera pas.

l'affaire de m de Calonne m'a vraiment affligée, la conduite des emigrés est indigne c'est eux que je mets a coté des lameth, ils nous ont perdus egalement. je vois que notre ami charles herriés a été très affecté de cette avanture c'est un coeur excellent voila de ses hommes comme il y en a peu, vous me l'aviez toujours depeint de cette maniere, et je vois que vous jugez des hommes aussi bien que des choses.

ce m de Boislandri etoit autrefois l'ami de m de luxembourg, et c'est ce qui me fait craindre que ce propos ne soit veritable; après la grande amitié de ma tante pour eux pendant leur sejour ici, c'est indigne et j'ai encore de la peine a le croire. m de luxembourg est a bruxelles j'ai reçu hier de lui deux lettres a la fois; il ne me parle pas de sa fortune ce qui me fait croire qu'il s'est arrangée, il s'occupe a marier son fils a mlle de Lannoy c'est un bon parti.

parlons mon cher ami d'un objet plus interessant, d'Edouard. il est donc decidement a cette infame armée, il quitte pour cela votre maison la mienne, et pour nous faire avaler cette malheureuse pilule, il dit a

votre cousin, que c'est pour sauver les propriétés de mon pere, qu'il va aider
je dis plus, donner les moyens de les détruire ; il se met a la tête d'une
armée de Brigands. je ne puis vous exprimer la peine affreuse que cette
méprisable conduite m'inspire puisqu'elle le perd a jamais de reputation
et vous mon cher ami vous êtes assez crédule pour croire qu'il soit utile
a mes parents ; j'admet que les françois entre dans notre pays,
que pourroient-ils faire a mon pere qui ne feroit aucune résistance
ils s'empareroit de tresor Royal auquel ils n'ont rien de commun ;
et edouard, de paris, par ses connoissance dans l'armée leur auroit été
peutre utile encore, s'ils en avoient eu besoin, ce dont je doute.
mon pere aime bien l'argent, he bien je suis sure, qu'il aimeroit
mieux faire tout a l'heure une grosse perte ; que de savoir son fils
marchant sans aucune raison contre son souverain et son malheureux
pays, tout mon coeur en est revolté, et je suis sure mon ami que le
votre souffre sensiblement.

il est tellement violent que mad de la Briche m'écrit qu'il a dit avant
de partir que si je ne revenoit pas en france, il feroit revenir sa
fille, cela n'a tit pas l'air d'être le singe de M l'égalité ; ajoute
que cette petite n'a rien en france, pas une obole. je ne parle
pas de tout ce que cela a de malhonnête pour moi. —— la bonne
de lise m'a dit une chose qui m'a fachée véritablement. vous vous
resouvenez peutre, vous ou mad Royd, que je vous ai dit avoir une
extrême envie de faire chez moi des reformes, que je retardois par la
crainte de compromettre mon frere, de plus je n'osois lui en parler.
par une lettre de lui que j'ai, il me conseil d'en faire de très fortes.

il me mande que nos gens nous ruinent qu'ils sont insolents &a
qu'il en a renvoyé plusieurs et qu'il me conseil de l'en laisser renvoyer
encore ; je lui mande a mon tour que tout ce qu'il fera sera surement
approuvé par moi, et que je le laisse le maitre de tout : aujourd'hui
j'apprend par la bonne de sa fille, qu'il a chassé nos gens en mon nom
seul, et qu'il vient de reprendre en son nom un de nos cuisinier, le
plus cher, et un jacobins enragé, que cet homme est surement furieux
contre moi, jugés des autres ; voila la jolie reception qu'il veut me
faire faire. je crois que le cuisinier le suivera a l'armée : soyez sure
mon cher ami qu'il nous abymera, j'ai été plus longtems qu'un autre
dans l'aveuglement, mais une seconde revolution du brabant achevera sa
malheureuse fortune. absolument mon ami il faut faire venir ma soeur,
il faut causer tous trois de consert, il faut nous sauver tous, et le sauver
lui meme ainsi que son enfant, c'est un devoir mon ami il est
indispensable et sacré, vous devez sentir comme moi qu'il n'y a pas
une minutte a perdre. croyez que c'est autant pour mon frere que pour
nous, repondez a cette lettre et dite moi le parti que vous prenez ;
mais je veux absolument surtout instruire ma soeur, je le lui dois, et
c'est une tranquillité dont j'ai un absolu besoin. en voila bien long
mais malheureusement la matiere de ses folies est innepuisable.
adieu mon cher ami j'embrasse madame Royd et vous de tout mon
coeur. dès que j'aurai votre reponse j'enverrai un homme a Bruxelles je ne veux
pas ecrire par la poste.

songez aussi mon ami, que dès que l'Empereur ou l'archiduchesse le sauront
a l'armée, l'affront qu'on peut faire a mon pere en lui retirant toutes
les affaires du gouvernement ; et si mon frere etoit pris, mon dieu cette idée
me tue.

Mad Boulongne
12 Nov 1792
Rep

Mr Boyd
Conduit Street No 40
London

je vous fais mon compliment mon cher ami sur l'heureuse accouchement
de madame Boyd je vous prie de l'embrasser pour moi ainsi que votre
nouvelle petite fille personne ne prend un interet plus tendre que moi
a tous ce qui peut vous arriver, mes peines personnele ne m'empechent
pas de jouir sensiblement du bonheur de mes amis, et je n'en ai pas
de meilleur et que j'aime mieux que vous.

depuis mon retour de mereville je n'ai pas voulu vous ennuier de mes
affaires, votre cousin vous en aura parlé, il y a mis un zele et une
amitié dont je suis reconnoissante, mais elle a été inutile. mon frere
veut que je vous prenne pour juge, bien entendu qu'il ne fera pas un
mot de ce que vous lui dirai; enfin mon ami; parceque je lui ai
demandé un interet dans votre maison pour dedomagement de ma garantie
il pretend que c'est lui demander le bien d'autrui et quil faut qu'il
paye avant de donner il me semble que j'ai prouvé que je savois mettre
en avant en repondant de trois million et que dans le tems il a dit
que pour dedomagement il partageroit son interet entre ma soeur lui
et moi, que nous en ferions de meme de la maison de Bruxelles afin

de tailler une grande malle d'a[illegible] commun ; songez vous mon
cher ami que meme il doit y [illegible] faire partager a ma Sœur
le garantie d que par délicatesse pour moi fera dans la crainte qu
la lettre ne soit ouverte j'ai voulu supporter a moi seule les risques
enfin dans vingt moins qu'un autre les dangers du tiers et tout ce
que vous avez éprouvé d'inquiétude depuis cette époque. croyez vous
qu'il soit juste de ne pas tenir ses promesses et qu'il prétende que c'est
me donner le bien d'autrui ; il en coûte un peu plus lorsqu'on a
le bonheur de vivre avec de vivre tout ; mon cher ami je suis affligé
bien profondement de ce manque de franchise, de ce défaut de confiance
de la manque totale d'une amitié sur laquelle je comptois.
j'ai renvoyé un premier billet qu'il m'avoit fait en nous donnant
un quart de son intérêt entre ma sœur et moi, et m'ayant dit
bien entendu que je serois entièrement dégagé d'avance. j'ai lui ai mandé
en le lui renvoyant que je ne voulois plus rien, que j'avois donné
ma garantie et que je regardois de mon honnêteté de ne pas la
retirer, mais que jamais je n'aurois avec lui le moindre affaire
d'intérêt ; et je tiendrai parole, j'ai pensé en parlant a m[illegible] de Lapeyrouse
le mettre a sa place mais j'en suis incapable. il m'a renvoyé un
billet, ou il promet de signer dès qu'il aura fini de partager son intérêt
avec [illegible] je compte le remettre a votre cousin
pas sa parole ; j'ai le droit d[illegible] vent rien puisqu'il ne tient
les procédés. d'rien ; j'aime mieux avoir tous
elle auroit été moins bonne d elle auroit eu raison de ne pas le faire a
lui. je vous montrerai un jour toutes ses lettres, entre autre une a
votre cousin, il y dit : il en coûte de parler ni d'écrire davantage de
cette affaire qui je vous l'avoue me donne une vivacité que je
n'ai jamais sentie. et il finit par dire je vous prie de montrer
expressément ma lettre a mad de Noailles.
c'est un grand malheur d'être forcé de voir aussi clair sur une personne
qu'on aime, aussi je suis plus malheureuse que je ne puis dire.
son exagération sur les affaires [illegible] va toujours en augmentant
quel avenir tems il me promet de mes forces.
adieu mon cher ami je compte bientôt aller a Bruxelles, j'y ai pris
la signature, j'ai besoin de voir ma sœur, il m'est bien triste de
dire, quelle me reste seule. je voudrois bien vous voir bientôt mais
je n'ose l'espérer, adieu mon cher ami mes deux petites filles vous
font mille choses tendres ainsi que ma femme Boyd je vous embrasse
tous deux de tout mon cœur.

---

ce 17 février.

Madame de Boullongne
17 février 1793
Répondue

Bury ce 21. 8bre

Jespere toujours vous voir ici comme vous me l'avez promis mon bien cher ami, combien les evenemens ont changés depuis votre arrivée a Londres, il me semble que les emigrés sont absolument perdus, on peut ajouter qu'ils se sont perdus, car c'est eux qui nous ont attirés cette affreuse guerre qui sera peutre la ruine de tout les gouvernements. dite moi donc si vous avez vu m de Calonne, il n'a pas repondu aux compliments que j'avois prié m herries de lui faire; je le crois bien malheureux et je plain tout ceux qui le sont.

Edouard est a mereville ou mes parens sont absolument seuls il ne parle pas de venir ici, et je le conçois très bien, puisque cette republique paroit devoir durer quelque tems; la banqueroute me paroit inevitable, pas d'impot un deficit a faire trembler, et des depenses inouies et qu'ils augmentent tous les jours. mon frere dit que les fonds montent et qu'il profitera du premier moment, il fera bien. ——— je suis inquiete de mad chauvelin, je recois une lettre d'elle aujourd'hui, elle me mande qu'elle a été assez malade et personne ne m'a donné de ses nouvelles, si m chauvelin ne vouloit pas s'en donner la peine, un de leurs gens auroit pu m'écrire. soyez assez bon pour me dire ce qu'elle a eu, je partiroit

sur le champ si elle ne me mandois qu'elle est guerrie, et encore sa
lettre est du 16 et je la recois aujourd'hui 21. si vous voyez son mari
ne cherchez pas mon cher ami a le reprocher de moi, j'aime ma fille
de tout mon coeur je la verrai toujours avec plaisir, jaimais je
n'ai été un moment en froid avec elle; je rencontrerai m chauvelin
sans peine ni plaisir, mais je le meprise trop pour le desirer, et
tout cela sans humeur. ——— adieu mille choses tendres a mad
Boyd je vous aime tous deux de tout mon coeur.

---

vous avez eu la bonté de penser a du vin pour moi, mais je voudrois
bien avoir tout de suite 25 bouteille de madère sec 25 de porto
et 25 de bordeaux vous me trouverez bien cela a acheter a Londres
et m herries voudra bien les porter a mon compte. pardon de la
peine. voila une lettre pour Edouard mettez la je vous prie dans votre paquet.

Mad. de Boullongne
21 Oct 1793
Repondue

a Monsieur
Boyd

Ce Dimanche 30.

Votre lettre m'a fait un extrême plaisir mon cher ami. il y avoit des siecles que je n'en avoit reçu et je commençois a m'en affliger; je suis charmée d'apprendre que vous soyez en bonne santé ainsi que madame Boyd j'espere qu'elle pense quelquefois a moi et je le merite par ma tendre amitié pour elle.

Votre pays me paroit prendre tous les moyens pour eviter une revolution, je vois la guerre presqu'inevitable nous sommes universels ici; guerre de terre guerre de mer, guerre enfin contre toute l'europe nos finances doivent etre inepuisable si nous ne coulons pas a fond. je remercie Mr Herries de penser a moi je desire qu'il ai pour moi une partie des sentiments qu'il m'a inspiré, je ne connoit pas d'homme qui rende mieux l'idée qu'on se fait d'un excellent ami et il en a donné plus d'une preuve dans sa vie.

Votre cousin se conduit ici a merveille et il supporte ses peines et son excessif travail avec un grand courage, nous avons souvent de longues conversations, il a fini avec Ed et j'espere qu'il tiendra ses promesses, qu'il ne fera plus d'affaires particulieres, qu'il n'est pas en etat de suivre s'occupant de tout autre chose. quand a mes affaires a moi je ne suis pas plus avancé que le premier jour, on me promet de finir et rien ne se termine, il a dit a votre cousin qu'il avoit ma garantie mais que jamais il n'avoit entendu me donner un interet dans votre maison; vous savez que dans le tems ma soeur devoit etre de moitié dans la garantie et qu'il avoit dit qu'il partageroit son interet par tiers; ~~[illegible]~~ par bonté d'ame et par crainte que cette affaire ne se sache, j'ai voulu seule en courir les risque, n'ayant a faire qu'a moi il ne s'est engagé a rien, et aujourd'hui

il voudroit s'en dispenser. cependant [illegible] dit qu'il feroit un plan et
qu'il me le montreroit, j'ignore [illegible] je voudroit mon ami
que vous enviez a votre cousin (comme il vous avoit ecrit la reponse que
lui a fait Ed.) et que vous lui disiez que vous etes etonnée que courant tant de
risque et après tous ceux qui sont passés depuis ma carentie il puisse ne
pas tenir sa parole. — quand a notre maniere de vivre elle est comme
avant notre separation, très bonne et très amicale, nous parlons peu des
affaires publiques et toujours avec douceur. — je suis decidée a prendre
la signature de bruxelles, j'ai écrit et j'attend la reponse, on dit l'humeur
de mon pere extremement aigrie, et surtout sur la conduite d'Ed. tout cela ne
m'etonne pas et c'est une raison de plus pour y aller. ce pays est pis peut-être
que celui cy; voila pourtant ou il faut aller vivre car l'angleterre nous sera
fermé par la guerre, il est impossible que tout cela dure longtemps, et
une guerre generale est ordinairement courte.
paris est assez calme, j'espere que le roi ne perira pas.
adieu de vos nouvelles et croyez que c'est pour moi un grand plaisir.

Madame Boullongne
30 Decem 1792

Monsieur
Monsieur Boyd
London

merveille ce 25.

j'ai reçu hier votre lettre mon cher ami je n'ai pas besoin de vous parler de ma peine et de l'extrême douleur où je suis, vous la sentez comme moi, et votre coeur est a l'unison du mien; quel cruel voyage j'ai fait enfin ou la voulu, c'est un terrible sacrifice et il faut plus de force que je n'en ai pour le suporter.

j'espere apprendre bientot l'heureuse delivrance de mad Boyd, je lui ecrit pour la remercier des soins qu'elle prend pour moi, mes resolutions sont toujours et plus que jamais les meme, mais je veux prendre la signature de notre maison et aller souvent de la vous voir et vivre dans le plus beau pays et le plus heureux que je connoisse. —— la guerre va peutre empecher les lettres, comment saurons nous si nous existons encore, quel triste tems, puisse tous ses malheurs nous rendre a la tranquilité et au bonheur de la nation.

Edouard est ici et ne me paroit pas avoir envie de le quitter, j'aime mieux merveille pour lui que paris, sa santé y est meilleur. nos affaires en sont toujours au meme point ce qui m'attriste fort, ne sachant sur quoi compter, il me promet de finir de jour en jour.

adieu mon cher ami je vous aime de l'amitié la plus tendre et la plus vraie et vous n'en doutez pas.

j'oublie de vous parler de notre ancien ami et de vous dire combien sa conduite m'indigne

après tous les services et toute l'amitié [illegible] de vous. j'ai reçu une lettre de lui par le dernier courrier, il ne m'[illegible] un mot et me parle de lui et de ses projets de retourner retrouver sa fille [illegible] les pays chauds. cet homme vit de chimère c'est une triste nourriture.

Mad. Boullongne
25 Jan 1793
Reçue 31

Bury ce 8

je renvoye en france une bonne et un domestique, je ne balancerai pas a les suivre si m de Noullongne croit le bien de ma fille en danger mais pour mon interet personnelle je suis bien decidée mon cher ami a ne pas retourner en france, contentement passe richesse. et je n'ai pas assez de bien pour avoir une si grande peur, heureusement ma fortune est entre les mains de mon pere c'est a dire sous son nom. je demande une permission de m le brun pour rester en angleterre, et j'envoye un certificat du medecin et appuié du cachet de la ville et de la signature du maire de Bury comme quoi ma fille est malade et hors d'etat de traverser la mer dans ce moment cy. nous verrons si cela pourra m'aider a rester dans cette chere angleterre que j'aime tant.

je crain que mon frere ne soit a l'armée et que sa courte a carlepont ne ly conduise. ma maison est trop a lui pour qu'il y arrive malheur, ou c'est qu'il le voudra bien.

voulez vous bien arranger le depart de mes gens et leur faire donner l'argent necessaire pour leur route on m'a dit que c'etoit 5 guinées tout frais fais, je vous prie de vous en informer, et dy mettre ce qu'il leur faut mais avec economie; je vous prie d'ajouter

Monsieur Boyd
a Londres

Mad. Noullongne
25 Jan 1793
Reçue 31

cela a mon compte chez m. charles herriés et de me l'envoyer afin que je me mette en regle c'est une de mes manies, j'aime a savoir ou vont mes petites depenses. adieu mon cher ami, le decret sur les emigrés n'est pas encore finis, j'espere qu'ils l'adonciront. j'embrasse mille fois madame troyd.

Mad Boullongne
8 Nov 1792
Rep

a Monsieur Boyd.

le 31 may

Je vous aurois repondu plutot mon cher ami, mais toujours incertaine et desirant ne faire de peine a personne, j'ai consulté cependant sur une affaire aussi importante et le resulta est comme me l'avoit deja dit ma soeur la necessité absolue et urgente de me mettre en regle, je le dois a ma tranquillité et surtout a mes enfants, c'est un devoir indispensable. vous m'engagez par votre derniere lettre a me tranquiliser sur la garantie que j'ai donnée a votre maison pour le solde qui lui etoit du alors par mon frere, et cela en me disant qu'il y a peutre moins de risque que je ne l'imagine. je vous avoue que le mot peutre me jette dans de nouvelles inquietudes. lorsquil fut question que je donnasse cette garantie, vous me la representate comme une affaire de peu de consequance, un simple objet de forme qui devoit cesser a la fin de l'année et qui regardoit m.r de la Borde. on ne peut concevoir ici ce qu'a de commun m.r de la Borde avec cette garantie, puisqu'on ne doit pas la lui montrer. je ne vous dissimule point que je desire beaucoup que cette affaire finisse d'une maniere quelconque et aussi-tot quil sera possible.

cette garantie doit, ou ne doit pas en cas devenement me rendre responsable envers votre maison.

si son but n'est pas de ~~[illegible]~~ me rendre responsable elle vous devient inutile et vous devez me la renvoyer.

si son but est reellement de me rendre responsable pour le solde du

compte de mon frere l'objet est assez majeur pour que de mon coté, je
prenne les precautions necessaire pour m'assurer la proprieté de son interet dans
votre maison, vous savez qu'il m'en a fait la cession pour me mettre a couvert
de la garantie que je vous ai donnée. cette cession ne peut avoir son entier
effet qu'autant qu'on en aura passé un contrat pardevant notaire et que
la substitution de son interet en ma faveur ne soit consentie par tous les
associés de votre maison. vous ne trouverai donc pas mauvais que je
charge quelqu'un de confiance de faire remplir ces formalités, et comme je
desirerois avoir une idée de l'étendue des risques que je suis dans le cas
de courir. je chargerai cette meme personne de prendre egalement communi-
cation des affaires de la société aussi souvent que je le croirai necessaire
a ma tranquillité.

si contre mon attente et dans un espace de tems moralement [illegible]
necessaire, ma garantie ne m'est pas rendue ou que je ne puisse pas
obtenir une acte de cession en regle, je me trouverai forcée de faire
usage d'un moyen qui me coutera surement beaucoup, mais que je
crois indispensable pour ne pas rendre mes enfants victimes de mon
imprudance, en un mot je consulterai m.r de la borde et je ferai
part a mon pere de ma position, je le prirai de m'aider de ses
conseils et de prendre des mesure qui seront dans le cas de calmer mes
inquietudes, je me flatte toujours que je ne serai pas obligée d'en venir
a cette extremité, votre reponse me fixera sur le parti que j'aurai
a prendre.

il est inouis que je n'ai pas un compte, pas un detail, que j'ignore
si ma garantie diminue, enfin il semble que je n'ai été bonne que
pour donner ma signature, et elle ne peut exister eternellement

adieu mon cher ami je suis bien tourmentée et on me donne de
juste frayeurs. mandez moi bien vite ou en sont ces affaires.

mille choses tendres a madame Boyd. a m.r herries je lui repondrai
incessamment

Mad^e Boullongne
31 May 1793
Rep. Juin

c'est avec un extrême plaisir mon cher ami que je serai maraine de votre enfant je vous prie d'en assurer madame Boyd. ce lien de plus ne peut ajouter a ma tendre amitié pour vous deux. je m'appelle Louisa. je voudrois que mon nom soit plus joli.

je ne vous parle pas nouvelle quoique bien près nous n'en savons pas. ma soeur est d'une extrême inquietude des affaires de mon frere, elle vous prie de l'instruire en detail de tout ce que vous en savez, elle est desolée de ma garantie et elle dit que si je l'avois consultée jamais elle ne auroit consenti ecrivez nous en detail je vous prie, et plus souvent adressez vos lettres sous le couvert de gaumare.

adieu mon cher ami votre cousin est bien a plaindre. paris me paroit bien troublé. j'embrasse tendrement le menage.

ce 15 mars.

envoyez moi votre adresse j'ai oublié la rue.

Madame de Boullongne
15 Mars
1793
Repondue

[illegible]

Ce 10 septembre 1793.

J'ai reçu votre lettre je l'ai communiquée a ma soeur et je ne puis
vous dire l'étonnement quelle nous a causée, je n'ai pas osé en faire part a
mon pere qui a toujours été et qui a toujours eu raison d'être dans la ferme
persuasion que vous aviez pris vos arrangements pour mettre ses fonds en sureté
aussitôt que la creation des premiers assignats a eu lieu. — d'après plusieurs
conversations que j'ai eu avec vous et avec mon frere il ne m'est pas permis
un instant de douter que vous n'ayez pris les precautions necessaire a cet effet
et nous ne concevons pas comment les fonds de notre maison peuvent se
trouver actuellement a paris. — vous devez d'ailleurs vous resouvenir
que lorsque ma soeur a été a paris en janvier 1792 elle vous a parlez très
serieusement des inquietudes quelle et mon pere avoient alors et que vous l'avez
entierement tranquilisée ladessus en lui disant que ses fonds etoient en bonnes lettres
de change sur l'etranger et que vous aviez pris toutes les precautions possible pour
leur sureté.

nous regrettons beaucoup de ce que vos occupations ne vous permettent pas de
venir ici puisque nous sommes persuadés qu'une entrevue avec vous nous
auroient tranquillisées tout a fait; si cela ne vous est pas possible nous nous
flattons que la premiere lettre que je recevrai de vous sera plus satisfaisante.

je suis charmée de savoir mon cousin en repos j'avois su par mr de mercy
quil avoit quitté la france, dite lui mille choses tendre pour moi et de
la part de ma fille; nous embrassons tendrement madame Boyd
adieu mon cher ami vous connoissez mon amitié.

Madame de Boullongne
10 Sep 1793
Reçue
Rep. 13

Monsieur B[illegible]
particulière.

Ce mardi.

j'ai reçu votre lettre et je vois avec peine que si elle me tranquilise sur mes affaires elle me prouve que vous etes peu content de moi; je n'ai qu'un reflexion et un mot a dire; etre inquiete de voir toute sa fortune engagée quand on a des enfants n'est pas un crime, et chercher a se mettre en regle c'est raison d'autant mieux entendue qu'on peut alors etre utile a ceux qu'on aime; voila ma position et ma conduite et quand a mes sentiments, j'esperois qu'ils vous etoient connus; j'aime mon frere avec tendresse et de tout mon coeur, j'ai lieu d'etre peu contente de lui, je crois que vous ne doutez pas meme que j'ai bien a m'en plaindre puisque vous m'avez dit et ecrit que vous blamiez sa conduite avec moi; sa recompense d'avoir risquer pendant un an d'etre absolument ruinée est, d'etre aujourd'hui fort mal avec lui, c'est au point que j'ai reçu de lui une lettre que je meritois trop peu pour y repondre et j'ai mieux aimé lui eviter des verités qui m'auroit fait trop de peine a lui dire malgré cela monsieur mes soins n'en serons pas moin consacré a sa fille et si au milieu des evenements il me reste quelque chose, je le partagerai toujours avec lui, et son enfant si des malheurs tombent sur elle, elle sera traitée pendant ma vie et après ma mort comme un de mes enfants voila mes sentiments qui ne changeront jamais quelque tort qu'on ai avec

moi et que surement je n'ai jamais merité.
quand a ma tendre amitié pour vous et pour madame Boyd elle sera
toujours la meme, je n'ai jamais douté un instant de votre parfaite
honnetete et de votre desinteressement ma famille vous a donné trop de
marque de confiance pour ne pas vous etre attachée veritablement.
adieu mon cher ami mille choses tendres a madame Boyd et conservez
moi l'un et l'autre de l'amitié

Mad. de Boullongne
Bruxelles

1793

M. Doyd
Portsmouth

Ce 6 octobre.

o je ne puis vous exprimer mon très cher ami, le bonheur que j'ai éprouvé a vous revoir et a vous trouver hors du malheureux pays que nous avions adopté: je vois par les journeaux et par une lettre que je reçois de ma sœur que les armées ne vont pas aussi vite qu'il faudroit. n'avez vous pas lu avec effroi dans le journal de bristol du 5 octobre la demande de Cambon qui veut que sous peine de mort les banquiers fassent la déclaration de ce qu'ils ont et qu'ils les remettre a leurs municipalités: ce sont les petites maisons ouvertes et les fenêtres qui en sont sorti.

je vous envoye les trois lettres que j'ai reçu d'édouard toutes par le même courrier. mandez moi si votre affaire de Londres prend une tournure et si vous êtes content de votre voyage. adieu mille choses bien tendre a madame Boyd vous savez l'un et l'autre combien je vous aime et pour toute ma vie.

Madame de Boullongne
6 Oct 1792
Rep. 8 o

a Monsieur
Boyd.

Messieurs

Je vous prie de remettre les 90,000 contre 75000 que monsieur larmoyer vous remettra sur messieurs tourton et ravel le surplus de cinq mille livres vous sera remis par moi.

J'ai l'honneur d'être

Ce 24 8bre 1788

Messieurs
Votre très humble et très obt. serviteur
Deputre Cte de Senffe et de Sarrebruck

De Pestre Comte De
Seneffe & de Turnhout
Paris 24 Octobre 1788
Reçu le même Jour
Rep.r Id.e

Du Messieurs
Messieurs Boydker
& Comp.e
a Paris

Mrs Boydker et Co
a Paris

Paris 17 8bre 1788

Messieurs

J'ai reçu la lettre de
L. 65000 " " au 29 Xbre sur Vandenyver pere fils aîné
que vous aviés en depot, dont j'ai déchargé votre compte
par contre vous voudrés bien me créditer de
L. 65000 " " que je vous ai remis en especes
J'ai l'honneur d'être bien sincerement

Messieurs

Votre très humble et très obéissant
Depestre Cte De Seneffe et de Turnhout

De Pestre C.te de Seneffe
& de Turnhout
Paris 17 8.bre 1788
Reçu le même Jour
R. à R.

Messieurs
Messieurs Boidker
et Comp.e
à Paris

Mrs. Boidker et Comp.e
à Paris

Paris ce 7 avril 1788

Messieurs

L'honneur de votre Lettre du 5 Courant m'accuse réception de L. 270,000. " " que je vous ai remis pour acquit de vos acceptations au 10 Courant, étant bien que vous m'en ayés donné crédit.

J'ai reçu vos acceptations aux traites de J. F. De Pestre de

L. 142500 " " au 30/10 juillet
127500 " " au 10/20 d°.

L. 270,000 " " ensemble

desquelles vous êtes reconnu, et vous pouvés compter sur mon exactitude à vous en faire les fonds à vant l'echeance.

J'ai l'honneur d'etre bien sincerement

Messieurs

Votre tres humble et tres obt. serv.t
De Pestre C.te de Seneffe de Turnhout

Depestre Comte de
Seneffe de Turnhout
Paris 7 } Avril
Reçu 8 } 1788
Rc. à R.

Monsieur
Monsieur
Monsieur Boy d'Ker
Comp. Bang
à Paris

Monsieur

je vous suis très reconnoissant de la façon honnete avec laquelle vous avez bien voulu donner des explications à mon frere relativement à un billet de change qui a été perdu ou volé l'année derniere à Spa et qui doit avoir été protesté sous votre nom, j'espere que vous voudrez bien donner une déclaration conforme à ce que vous avez dit à mon frere scavoir, que vous n'avez aucune connoissance de ce billet et que vous n'en avez jamais fait faire le protest, vous renderez un grand service a monsr Simon de Metz qui est le propriétaire a qui il a été volé et vous ferez finir le procés qu'il doit soutenir pour en avoir restitution: eclairer la justice, etre utile à un français et faire cesser un procés qu'il doit soutenir dans les pays etrangers seront les effets de cette declaration; ces considerations sont certainement assez fortes pour engager toute une honnête

et sur tout un francois a ne pas la refuser ; si vous
voulez la faire pardevant notaire, elle auroit plus de
force et le jeune homme qui est chargé de vous
remettre cette lettre rembourseroit tous les frais, dans
cette attente j'ai l'honneur d'etre

Monsieur

liege ce 7 juillet 1788

votre tres humble et obeissant
Boulanger procureur

je joins copie du Billet
de change de question il seroit necessaire
de l'inserer dans la declaration

liege le 1er de mars 1787 bon pour 150 louis
à la fin de fevrier prochain je promets de payer a monsieur
le Blanc ou a son ordre la somme de cent et cinquante louis
valeur recue comptant dudit sieur signé le Cte d'asson

payable hôtel de madame
la comtesse d'asson petite rue
neuve St gilles a paris
au Dos sont signé
le Blanc

N. galleta

Collé a paris le
12 avril 1788 reçu
vingt sept livres quinze
sols signé Cezan

Boulanger
Liege 7 Juillet 1788
Reçu
R. à R.

Chez Mr. Minon
Rue St. Honoré
Mo. Bijoutier

Messieurs
Messieurs Boijdker et
Coye demeurant rüe d'
Ambois
a Paris

Nous ne pouvons pas donner de la rendu pareille — Meubles pas de mon parler dans la journée

Bruxelles le 18 Avril 1799

Mess Boyd. Benfrete
et Comp^e a Londre.

Messieurs

Comme je suis porteur d'une traite faitte par Messrs Walckiers de Vliringhe et Gammarage sur Votre Maison a Paris de ll 5727-19 Tour. Crée le 22 Juillet dernier Echue le 16 Aout dr et protesté faute de payement, j'ai appris depuis que vous aver transporté Votre Maison de Paris a Londre, la Presente est uniquement pour vous demander le remboursement de cette somme Mentionnée cy dessus ou ce que je dois faire pour l'avoir puisque les tireurs me cherchent chicane et n'est me veulent rembourser en me disant que vous etes muni des ces fonds. ainsi j'attendrois avec plaisir Votre reponse a ce sujet et j'ai l'honneur d'etre. Monsieur

Votre tres humble
et tres Obeissant Serviteur
Le Comte Vander Dilse

Le Cte Van der Dilft
Bruxelles 18
Reçu 23
Rep 29
Avril 1794

J'ay l'honneur de présenter mes très humbles devoirs a Messieurs Boydker et de les prier de me fournir une lettre de change de 4000tt sur Londres que je puisse faire passer a Mde la Baronne de Baye.

Desclosaux

Ce 19. 8bre 1791.

a 225/8
£ 125-13-10

Mrs Boydker

4000
22 5/8

8000
8000
2000
500

90500 | 125 — 13, 11 —
1850
4100
500
10

10000
2800
640
12

8080
880

720

30166. 2/3
2513. 1

Des Closeaux

Paris 19

rue 20 8bre

1791.

Le 13 9bre 1791

Messieurs

J'espere que vous aurez reçu ma Lettre d'hier renfermant cinq quitance de mille Livres chaque et une de trois mille de l'empreunt de 1788, L'objet de la presente est pour vous remettre encor ci inclus comme je vous l'annonçois deux quitances dudit empreunt de trois mille Livres chaques pour être également vendues comme les autres; vous prians de me remettre ces fonds en Lettres sur la Hollande à la Reserve des trois ou quatre mille Livres, que je vous prie de m'encaisser chez vous et dont je pourrais peut être disposer en tirant sur vous, ce dont j'aurais soin de vous donner avis en Lon. tems, me réferant d'ailleurs à ma Lettre du 12 en vous priant de m'en accuser la reception ainsi que de la presente, j'ai l'honneur d'être très parfaitement

votre très humble et très obeïssante Servante
La Comtesse Dansembourg

Messieurs

La Cesse d'ansembourg

Liège le 13
reçue le 16
rép. le 17

9bre de 1791

Le 12 9bre 1791

Messieurs

j'ai Reçus en Son tems votre Lettre en date du 20 7bre dernier a Laquelle j'ai differez de repondre, pour vous envoier en meme tems encor quelques quitances des finances de L'empreun de 1785, dont nous voulons nous defaires vous en trouverez cy joint cinq, de mille Livres chaque et une de trois mille Livres, vous prians de Les vendres Le plus avantageusement quil Sera possible, mais point au desous de onze a douze pourcent de benefice qui est Le Cource du jour Sur Le journal de paris, Comme Cet empreun est a La veille dêtre tirez, gimagine que plus il Sera prés du tirage et plus il Hauserat Ce donc messieurs a votre prudence que je L'aisse Le Soin de retarder La vente de Ces effets de quelques jours Si vous prévoiez quils doivent hausser, ce qui est probable me persuadant que vous ne me metterez point dans Le Cas pour Cette Bagatelle, de vous porter d'aussi justes plaintes, que Celles que j'ai étez obligée de vous faire Sur Les negociations précedentes, je vous prie Cito que Ces Billets Serons venduts de m'en remettre La valeure en Lettres Sur La Hollande, au Change Le plus favorable que vous pourez m'obtenir, L'on perd Si Considerablement quil est bien m'alheureux d'avoir des affaires a négocier dans votre pays dans cet instant, veuillez m'acuser tout de

Suite La reception de La presente avec Les effets ij
mentionez, et me Croire trés parfaitement

votre trés humble et
Messieurs trés obeisante Servante
La Comtesse Dansomboug

je vous remetterais encor par
Le premier Courier deux autres quitances
de trois mille Livres Chagines pour etre également vendues
observer S'il vous plait que Les Coupons dinterets qui
doivent etre payés au premier janvier prochain Soit
joint aux quitances, Lesquels gimagine nous toucherons
Seperement

A la Cem d'Ansembourg
Liege le 12 } 9e
Aeuer le 16 } 1793
Dep le 16

Monsieur!

il est inutile de vous dire que je me trouve embarrassé quel parti prendre au sujet des Effets que j'ai en France vous vous rappellerez peut être que vous avez dans votre maison de Commerce les titres de mes rentes viagères et ceux appartenants à Madame de Haren, et m'obligeriez de me dire ce que vous croiez qu'il y aye à faire, le temps approchent ou il faut prendre un parti definitif à ce sujet, et avec lequel je suis d'autant plus poulé que mon sejour dans le Païs est aussi fort précaire.

je me trouve encore plus embarrassé avec d'autres Effets, provenant de la Succession de feu mon Pere, Contrats et Autres qui se trouvent entre les mains de M. Bevière successeur de MM. Greffeuil Mosk &c je vous serois fort obligé Monsieur de vouloir me dire franchement votre opinion au sujet des uns et d'autres, persuadé que je ne saurois m'addresser

à Pestonne plus à même de le faire avec connais=
sance de cause.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de
considération

Monsieur

Votre très humble et très
Obéissant Serviteur
F. J. Comte de Bijland

Amsterdam 25. Mars 1794

Veuillez avoir la bonté de m'adresser votre réponse
chez M. le Baron de Boetselaer à la Haye

F. L. Comte de Byland

Amst.ᵈᵐ 25 March 1794

Reçue 31 D.ᵒ

Répondue 1.ᵉʳ avril

Portland street ce 8.ᵇʳ 1795.

Bien des remerciments pour les bons achâts, que vous venés de m'annoncer; c'est toujours un bon pas de fait; et je me remets entièrement au zèle que vous mettés à l'accomplissement de notre operation; que nous parviendrons à completer la masse de métaux effectivement considerable qu'il nous faut. Recevés en mes remerciments et soyés persuadé de la consideration parfaite laquelle j'ai l'honneur d'être

votre très humble et
très obéissant serviteur
Pergen

To
Walter Boyd Esq.
London

à Monsieur
Monsieur Drummond.

Caint Bergen
8 Sept 1795

Londres ce 31 août 795.

Ayant appris ce matin, en passant chés vous, que vous ne rentrérés pas en ville pendant quelques jours, je ne vous ecris que deux mots, pour vous prier, Monsieur de vouloir bien faire reccomander à celui, que vous employés pour nos achats, de porter une attention particulière à nous procurer encore autant de parties que possible, en lingôts d'argent, comme les 18 onces que vous avés achetés à la fin de la semaine passée; parceque l'aquisition nous en conviendroit beaucoup à tous égards; et qu'ils sont même, étant d'après la proportion de 5/3½ plus avantageux que les piastres à 5/4.

Je devrois réellement me faire scrupule de vous gâter votre séjour de campagne; mais

vous savés combien il me tient à cœur, de voir
bientôt le Transport, auquel nous travaillons
maintenant, complé; et ne m'en savés par
conséquent pas mauvais gré. Je vous
souhaite beaucoup d'amusement à la campagne
et suis avec toute la considération imaginable

Votre très humble et
très obéissant Serviteur
Borgeau

Comte Pergen

31 Août 1795.

Portland Street ce 4 Sept: 795.

Je vous suis infiniment obligé de l'avis contenû dans le billet, que je viens de recevoir. Je suis fâché que l'honnête homme n'ait pas voulû nous laisser toute son trésor à la fois; mais enfin c'est toujours autant de gagné; et j'espère, que peut être il se ravisera encore. L'achat de louis d'or à 20/6 me fait particulièrement plaisir; et je vous saurois bien de la reconnoissance, si vous trouviés occasion d'arrêter plusieurs parties à ce prix. J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite consideration

Votre très humble et très obeissant serviteur

Cte Pergen

Count Pergen
Portland Street
4 Sep. 1795

Vous aviés bien voulu me donner dernier
une preuve sensible de votre bonne volonté
pour moy en m'accordant un credit que
j'avois pris la liberté de vous demander —
En vous priant d'une nouvelle grace qui —
estoit celle de vouloir bien recevoir chez vous
un petit deport, les circonstances ayant changé
je ne compte plus usé de la faveur que vous
aviés bien voulu m'accorder, et je ne veux pas
abuser plus longtems de la bonté que vous aviés
eu de me permettre de deposer entre vos mains
une petite somme uniquement en depost, j'ay
l'honneur en consequence de vous remettre la
lettre que vous m'aviés fait l'honneur de m'ecrire
au sujet et je ne peux vous exprimer que bien —
foiblement la reconnoissance que je conserverai
toujours de la bonté et de la prevenance

Mr Boyd.

avec laquelle vous avez bien voulu vous
prester a tous les arrangement qui —
pourroient mettre utiles,

Recevez Monsieur les assurances
du sentiment et du tres sincere —
attachement avec lequel j'ay —
l'honneur d'estre votre tres humble —
Et tres obeissant serviteur

Chatelet

a Paris ce 23 Mars 1791

J'ai receu les mille Louis
pour remettre a Mr. Du Chatelet
a Paris ce 24, Mars 1791

Kendall

Du Chatelet

Paris 27 } mars 1791

Monsieur de la motte proffitant de la permission qu'a bien voulu
luy donner Mons.r Boyd-ker, d'envoyer chercher la somme qu'il doit
luy faire remettre aujourd'huy, il a chargé son domestique de remettre
le contract de vente au bout duquel se trouve la quittance de
la saisie que M.rs Chapelle desiroit qui fut levée, avant de faire
leur dernier payment, ayant parcouru le contract et ayant
trouvé la quittance de cette saisie M.r guillaume le notaire
qui a fait la quittance a cru qu'il suffisoit d'en faire une
pure et simple, et conforme au modele que M.rs Chapelle a
envoyé.

tout etant ainsy en regle. M.r Boyd-ker, fera remettre p.o les
21. mil livres, 2.o les interets echus jusques a ce jour, commencés
du 11. 8.bre dernier. 3.o les frais de la quittance de 76.tt 10.s
aux quels M.rs Chapelle se sont engagés.

il a l'honneur de luy renouveller les assurances de la
consideration avec laquelle il est

Votre très humble serviteur

G. De Lamotte

a paris le 23. mars 1791.

De Lamotte

Paris 23. } mars 1791

Londres le 4 Janvier 1791.

J'ai l'honneur de prevenir Messieurs Boid et Rer qu'ayant occasion de tirer de Londres sur Paris je me suis prevalu sur leur maison de la somme de ~~trente~~ 29 Jan Livres Sterlings par une traite a quinze jours de date dont les fonds leur seront exactement fait par le Sieur Truche mon homme d'affaires rue Montmartre no 164 a Paris a son echeance. J'ai l'honneur d'etre tres parfaitement leur tres humble et tres obeissant Serviteur

Pce de Carency

MM. Boid et Rer & Co

a Paris

Mesnier

Mesnier Bod[illegible]

Paris

Pce de Carency

Londres 21 } Janv. 1791
reçue 12
rep 15

Messieurs

Permettez que je m'adresse à vous pour vous prier d'avoir la bonté de vous charger de faire parvenir à sa destination une caisse contenant des livres pour la bibliothèque Impériale de Vienne que j'envoyerai chez vous sous peu de jours. Elle est adressée à Son Excellence M. le Baron de Swieten bibliothécaire

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée

Messieurs

Votre très humble et très obéissant serviteur
Louis Stortremberg

Londres ce
5 février 1795

Coment Starhemberg

London 5 Feby 1798

Recd — do — do

2